



ACTUALITÉ

Retraites :
stopper les agressions

MÉTIER

Amateurisme
et arbitraire

MONDES UNIVERSITAIRES

Que cache la recomposition ?

ENTRETIEN

Yasmina Khadra

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - N° 584 AVRIL 2010

e s n e s u p

DOSSIER

Être jeune en 2010



RETRAITES

Stopper les agressions

→ par Marcel Brissaud, responsable du secteur retraites, retraités

Le rapport du COR, diffusé le 13 avril, est muet sur des points fondamentaux comme le financement et ne propose au gouvernement que les seuls leviers du recul de l'âge de la retraite, l'augmentation des cotisations et la baisse des pensions.

Dans son rapport de novembre 2007 le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) approuvait **chaleureusement** la loi de 2003 qui, d'une part, prévoyait l'allongement de 160 à 164 trimestres, et, d'autre part, expliquait que, sur la question des âges (60 ans et 65 ans), il était urgent de les reculer.

Puis dans son rapport de décembre 2008 qui doit venir en 2010, il préconisait de nouvelles conditions et des suppressions pour les avantages familiaux et conjugaux que nous avons précisées dans le Mémento récemment paru (pages 16 et 40).

Dans son rapport du 27 janvier 2010, il expliquait comment démolir tous les systèmes actuels en les noyant dans un régime unique par points ou par comptes notionnels ayant des paramètres que l'on peut ajuster au mépris des intérêts des retraités, en retirant toute garantie pour un âge et un niveau fixés (avec comme exemple la Suède qui est actuellement en difficulté et, aussi, cité 8 fois en 150 pages le Kirghizistan où le système notionnel était dit triomphant !)

De plus, il cherche à démontrer (pages 151 à 159) que la notion de « droits acquis » ne tient ni pour les futurs retraités, ni pour les « déjà-retraités ». Les garanties qui existent dans le Code de la Sécurité et dans le Code des Pensions (article L55) peuvent être abolies par une simple loi. Il cite pour cela la Constitution (de 1946), le Conseil d'État, la Cour de Cassation et la Cour européenne qui ont fait des déclarations telles que la démolition est possible : il suffit pour ce faire d'invoquer l'intérêt général (rappelons que depuis plus de 10 ans le Grand Livre de la Dette Publique, dans lequel les pensions des fonctionnaires étaient inscrites, n'existe plus).

Le 24 mars, six textes préparatoires ont été publiés par le COR. Tout s'est réduit à examiner si la loi Fillon (relations fixées en 2003 entre l'espérance de vie,



© photothèque.org

la durée des retraites, le nombre d'années de cotisations) était bien respectée et le COR rappelle les propositions de son rapport de novembre 2007, que nous venons de citer.

PROBLÈMES FONDAMENTAUX ÉLIMINÉS

Le 12 avril, le ministre a reçu, séparément, les cinq centrales et le patronat. Dès maintenant, il veut confirmer un calendrier qui bouclerait tout d'ici juin pour présenter un projet de loi en septembre, alors que des problèmes fondamentaux seraient éliminés du débat.

Le 14 avril, le COR sort un nouveau rapport. Le projet a été diffusé par la presse dès le 13.

Pas un mot sur un véritable financement des retraites, sur l'assiette à revoir des cotisations, compte tenu des milliards d'euros qui circulent sur les marchés financiers, et compte tenu du recul salarial par rapport aux profits des entreprises. Pas un mot sur les conséquences économiques négatives de la loi Fillon sur la réduction de la protection sociale et sur les problèmes de l'emploi. On continuerait comme avant en aggravant l'orientation de la loi de 2003.

Comme en 2007, ce rapport se limite à trois leviers : le rapport entre la pension moyenne et le revenu d'activité, le niveau des ressources (poids des cotisations des salariés), l'âge effectif moyen de départ en retraite. Il imagine 3 scénarios selon le volume du chômage et le taux de productivité.

Ainsi ce qui est présenté au gouvernement ne porte que sur le recul de l'âge de 60 ans, l'augmentation des cotisations des seuls salariés, la baisse des pensions par rapport aux salaires d'activité.

En vérité, reculer de l'âge de 60 ans, c'est détériorer les conditions de travail dans plusieurs secteurs, mais c'est aussi, très gravement, aggraver le chômage de milliers de jeunes qualifiés.

C'est, en outre, ne pas élargir l'assiette des cotisations et laisser aux principaux responsables de la crise, le pouvoir de continuer sans limite toutes les spéculations.

C'est enfin baisser le niveau des pensions et, dès lors, porter un coup sensible à l'activité économique et aux conditions de vie d'une partie de la population. Bref, c'est rajouter une couche de sarkozysme.

Les ripostes les plus rigoureuses doivent se préparer dans les syndicats, les organisations politiques et les associations en unissant salariés et retraités nouveaux et plus anciens. ●

ATTAC ET LA FONDATION

COPERNIC ont rendu public un appel

« Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » signé par 370 responsables syndicaux, associatifs et politiques ainsi que de nombreux universitaires, chercheurs...

Pour signer l'appel :

<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net/>

Le rapport imagine
trois scénarios
selon le volume du chômage
et le taux de productivité

Faire battre en retraite le gouvernement !

→ par Stéphane Tassel

À grand renfort médiatique, le gouvernement a ouvert son nouveau chantier de démolition. Eric Woerth, fraîchement nommé après la cinglante défaite de la droite aux scrutins régionaux, prenant soin d'isoler la question de la fonction publique et du calcul sur les six derniers mois, a sonné le départ d'un processus devant s'achever par le vote à l'automne d'une loi engageant l'avenir de notre système de retraites. Si le gouvernement entend noyer le poisson dans des débats, présentés comme extrêmement techniques, il conserve ses objectifs : remettre en cause la possibilité de partir à la retraite à 60 ans, allonger la durée de cotisation... faire chuter les pensions des futurs comme des anciens retraités.



Stéphane Tassel
secrétaire général

distribution de dividendes aux actionnaires, s'en remettre aux seuls revenus individuels - oubliant les revenus financiers des entreprises et de leurs actionnaires - biaise le débat et élude l'emploi comme élément de réponse. Une réflexion, d'un tout autre niveau, à la hauteur des enjeux, est à mener.

Rien n'est écrit d'avance ! Faire reculer un gouvernement aujourd'hui affaibli est à portée de main ! Nous devons puiser dans notre force militante pour contrer le développement des retraites par capitalisation, sauvegarder notre système par répartition, intergénérationnel et solidaire. D'autres solutions existent pour financer et garantir les pensions, il nous faudra les imposer !

Pour le gouvernement, les propositions du Conseil d'orientation des retraites (COR) périmées par les effets de la crise économique et sociale tombent à point nommé. Les chiffres égrenés au fil des pages cherchent à donner le vertige et à détourner l'attention du lecteur du cœur du problème... et surtout des solutions à y apporter. Alors que le partage des richesses produites est de plus en plus défavorable aux salaires et que l'affectation des profits réalisés privilégie la

Les bons résultats du SNESUP au scrutin au CTPU, le renforçant comme la première organisation syndicale de l'enseignement supérieur, doit nous conforter dans nos analyses, nos actions, nos luttes. Lors du prochain scrutin pour le CTPMESR (le 6 mai, à l'urne dans les établissements), le vote pour la FSU doit être l'occasion de transformer cet essai et, pour le SNESUP, de poursuivre la dynamique enclenchée.

ACTUALITÉ 2

- **Retraites** : stopper les agressions
- **Une vraie revalorisation** pour tous à la hauteur des qualifications
- **Organiser la riposte**

MÉTIER 6

- **Amateurisme et arbitraire**

VOIX DES ÉTABLISSEMENTS 8

MONDES UNIVERSITAIRES 16

- Que cache la **recomposition** ?
- Les élections au Conseil scientifique (CS) du CNRS et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS : pour le SNESUP un **enjeu de taille**

DOSSIER 9

Être jeune en 2010

Malgré une culture jeune omniprésente, les jeunes Français, les plus pessimistes au sein des pays européens, ressentent un réel malaise aux causes multiples, dont la compétition scolaire n'est pas la moindre. Nombreux sont ceux qui semblent voués à demeurer sans avenir et à être commodément relégués comme surnuméraires. Alors que, dans la « vraie vie », adolescents et jeunes adultes peinent à se construire une identité valorisante, les mondes virtuels des jeux les campent en avatars surhumains sur un mode parodique. Les jeunes de 2010 sont exposés au regard d'une société peu amène qui a peur de sa jeunesse, est prompte à la cataloguer, à la brider, voire à la réprimer. Permettre aux jeunes de se projeter non seulement dans leur avenir, mais dans l'avenir d'une société, tel est bien l'enjeu d'un projet politique.



© Didier Chamma

MONDES UNIVERSITAIRES 18

- *The American University of Paris* ou le **paradis semé de soucis**
- **Jusqu'ou** iront-ils ?

INTERNATIONAL 20

- **Le projet alternatif** du collectif Printemps 2010

ENTRETIEN 21

- **Yasmina Khadra**

CULTURE 22

- Entretien avec **Thierry Marx**

SNESUP POINT COM 23

- Congrès du SNESUP à Dijon : 3 et 4 juin : une **étape prospective** pour l'enseignement supérieur et de recherche
- Congrès de la FSU : tribune de **PSO/EE**



ÉPHÉMÉRIDE

1^{ER} MAI

Emploi - Salaires - Retraites :
se mobiliser largement
pour nos revendications

4-5 MAI

stage CTP-CCP

6 MAI : **Élections CTPMESR**

voter, faire voter

11 MAI : **CA**

18-19 MAI : **CFDN**

20 MAI

journée nationale décentralisée FSU
sur la formation des enseignants

29 MAI

manifestations à l'appel du collectif
« Pas de bébés à la consigne »

CTPU - Résultats

(voir site SNESUP : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4979&ptid=5&cid=30>)

Nombre d'électeurs inscrits :	49 840		
Nombre de votants:	14 118		
Bulletins blancs ou nuls :	653		
Suffrages exprimés :	13 465		
Taux de participation :	28,33 %		
Suffrages obtenus		%	Nb sièges
SNESUP-FSU	5 876	43,64	7
SGEN-CFDT	2 373	17,62	3
FERC-SUP CGT	883	6,56	1
FNSAESR-CSEN	1 710	12,70	2
SNPREES-FO	685	5,09	0
SUP RECHERCHE UNSA	1 935	14,37	2

Une vraie revalorisation pour tous à la hauteur des qualifications

→ par Stéphane Tassel

Alors que la revalorisation des enseignants du scolaire relève de la mystification, la pseudo-revalorisation des enseignants-chercheurs illustre l'absence de reconnaissance du doctorat dans la fonction publique.

Les annonces de revalorisation des enseignants de 1^{er} et 2nd degrés relève de la mystification. Bien qu'elles laissent miroiter des augmentations substantielles pour le quart des enseignants, la réalité est tout autre et interroge la reconnaissance des qualifications et diplômes, en particulier dans la fonction publique. Tournant le dos à tout dialogue social, les décisions prises par Luc Chatel reviennent à supprimer les deux premiers échelons de la grille indiciaire des professeurs des écoles, certifiés et agrégés – déplaçant d'une année de début de la courbe d'avancement *cf. figure* – et à relever de 1 % à 3,8 % la rémunération des 6 à 8 années suivantes.

D'une part ces mesures, ne touchant qu'une partie des collègues, s'assortiraient de primes individualisées aux contours peu définis. D'autre part elles sont à rapprocher de l'allongement des études, conséquence du projet gouvernemental dit de « mastérisation ». Parler

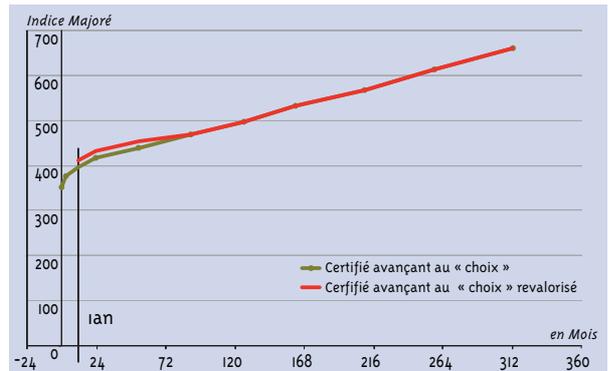
de revalorisation est d'autant plus exagéré que l'année de « fonctionnaire stagiaire » est repoussée au moins d'une année pendant laquelle aucun traitement ou aide financière réelle ne sont proposés aux étudiants.

En septembre prochain, de jeunes enseignants stagiaires privés de formation professionnelle risquent d'être projetés à temps plein devant des élèves contraints de voir se succéder enseignants et remplaçants à plusieurs reprises pendant l'année scolaire. Ce tour de passe-passe, conjugué avec le recul indéniable des contenus tant disciplinaires que professionnels de la future formation des enseignants, révèle au grand jour le manque d'ambition du gouvernement pour le système éducatif et sa volonté de réduire les

ressources du service public.

Alors que le gouvernement impose l'obtention d'un master pour devenir enseignant, que penser des mesures que Valérie Pécresse avait présentées comme une « revalorisation historique » pour les enseignants chercheurs ? Recrutés à plus de 30 ans et titulaires d'une thèse, les maîtres de conférences n'ayant pas bénéficié des effets limités du décret classement débutent désormais leur carrière en dessous des agrégés. Cette situation, particulièrement criante en SHS, illustre

Recrutés à plus de 30 ans, les MCF débutent désormais leur carrière en dessous des agrégés



l'absence de reconnaissance des qualifications délivrées par le doctorat dans la fonction publique.

La CPU a fait de l'insertion des doctorants le sujet de son dernier colloque à Nancy. Durant les débats, l'idée de promouvoir la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives ou les accords de branche – revendication de longue date du SNESUP – semble faire accord. Cependant à l'heure où les « Responsabilités et Compétences Élargies » donnent la possibilité aux présidents de recruter des CDD/CDI pouvant se substituer aux enseignants-chercheurs, assurer des droits protecteurs aux personnels contractuels ne pourra jamais remplacer les garanties statutaires protectrices de l'intérêt général des fonctionnaires. ●

le snesup

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SNESUP-FSU

78, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris - Tél. : 01 44 79 96 10
Internet : www.snesup.fr

Directeur de publication :
Guy Odent

Rédacteurs en chef :
François Bouillon, Gérard Lauton,
Anne Mesliand

Rédacteur en chef adjoint :
Alain Policar

Coordination des rédactions :
Anne Mesliand

Secrétariat de rédaction :
Latifa Rochdi

CPPAP : 0 III S07698 D 73
ISSN : 245 9663

Conception et réalisation :
C.A.G., Paris

Impression :
SIPE, 10 ter, rue J.-J. Rousseau, 91350 Grigny

Régie publicitaire :
Com d'habitude publicité,
Clotilde Poitevin. Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr

Illustration de couverture : © Didier Chammas

Organiser la riposte

→ par François Bouillon, président de l'institut de recherches de la FSU

Du 1^{er} mai à la rentrée de septembre, notamment par l'intermédiaire du dossier des retraites, les organisations syndicales ont rendez-vous avec l'histoire. De leur capacité à mobiliser et à innover dépend l'avenir du modèle social français.

Le monde de ceux qui vivent des fruits de leur travail, actifs et retraités, a tous les motifs d'être inquiet. En France les suppressions d'emplois, les plans de licenciement se poursuivent. Le taux de chômage a atteint la barre des 10 % et un million de chômeurs seront en fin de droit d'ici la fin de l'année. Ce sont les plus fragilisés, les femmes et les jeunes qui payent au premier chef ce lourd tribut. Les choix économiques et sociaux gouvernementaux aggravent la situation de



Ne pas baisser la garde.

l'emploi, du pouvoir d'achat et des salaires.

Alors que les besoins de services publics et de protections sociales sont considérables et bien que l'ensemble de la population confirme son attachement à ces services, le gouvernement poursuit sa politique de remise en cause des éléments de la cohésion sociale, notamment en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Et pourtant, les profits des entreprises, les milliards distribués aux traders, les facilités faites aux banques sont vécus comme de véritables provocations pour le monde de ceux qui vivent des fruits de leur travail. Comme jamais, les antagonismes de classe s'exacerbent et les inégalités s'accroissent (cf. les études de l'INSEE).

Le monde du travail – actifs et retraités – n'est pas résigné. De multiples actions catégorielles ou plus larges ont eu lieu au cours des mois de mars et d'avril, notamment le 20 avril pour la défense des retraites. Mais depuis

▼
Inventer au niveau
interprofessionnel de nouvelles
formes d'action
▲

le tour de piste du 12 avril des rencontres des organisations syndicales avec le gouvernement et après que le rapport du Conseil d'Orientation des retraites (COR) a été rendu public, le 14 avril, nous entrons véritablement dans le dur. Telles que se profilent les orientations gouvernementales et patronales, l'un des fondements du modèle social français est en péril. Comme le souligne Marcel Brissaud, tout le monde est

concerné même les retraités qui pourraient voir leurs pension revues à la baisse au nom de l'intérêt général (cf. p.2 de ce numéro du SNESUP) !

LE 1^{ER} MAI ET SES SUITES

Dans ce contexte, le 1er mai comme le dit Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, « prend un relief particulier ». Même s'il conserve son caractère historique d'être le rendez-vous de toutes les revendications pour l'emploi, le pouvoir d'achat, l'agenda que veut imposer le gouvernement, aboutissant au dépôt d'un projet de loi sur les retraites fin juin-début juillet, met en demeure les organisations syndicales de bâtir ensemble un véritable plan d'action sur quelques semaines.

Sur le contenu de la plate-forme pour l'action, elles s'y préparent dans la mesure où un groupe de travail sur les retraites de cinq organisations –CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU- se réunit régulièrement pour construire ensemble des objectifs et des propositions communs. Là, est l'une

des clefs : construire en parallèle mobilisations et propositions pour négocier. C'est pourquoi, une réunion interprofessionnelle de ces organisations au plus haut niveau a eu lieu le 26 avril dont l'objectif, à l'heure où nous écrivons, est de définir un calendrier et un plan de mobilisation et d'actions. Reste que la riposte unitaire n'est pas à la hauteur des enjeux dans la mesure où FO fait toujours cavalier seul. Il est à

espérer que les voies de l'unité la plus large soient le plus rapidement retrouvées.

Reste aussi qu'il faut organiser véritablement dans la durée la riposte, en tenant compte aussi des forces et des faiblesses des luttes de 2003. À l'instar du grand mouvement universitaire de l'année dernière pourquoi ne pas « programmer » un rendez-vous hebdomadaire sur plusieurs mois ? Pourquoi ne pas inventer, au niveau interprofessionnel, de nouvelles formes d'action

comme a su si bien le faire le monde universitaire ?

LE 20 MAI, JOURNÉE NATIONALE POUR LA FORMATION DES MAÎTRES

En même temps dans l'éducation les mauvais coups de la politique gouvernementale continuent à pleuvoir. Outre les mobilisations et actions pour combattre les suppressions de postes et la prolifération de la précarité, la FSU et ses syndicats nationaux les plus directement concernés ont décidé d'une journée nationale pour la Formation des maîtres, le 20 mai, dont l'objectif est de faire l'état des lieux, de dénoncer la situation faite aux stagiaires à la prochaine rentrée et de proposer des alternatives à la catastrophique « mastérisation ».

Mais là aussi il faudra réinventer de nouvelles formes d'action, privilégier sans relâche l'unité, mener de front mobilisations et propositions. Les organisations syndicales jouent gros dans les semaines qui viennent. ●

ARRÊT MEDVEDYEV : LE PARQUET FRANÇAIS N'EST TOUJOURS PAS UNE AUTORITÉ JUDICIAIRE...

La Cour européenne des droits de l'Homme a rendu son arrêt : en tant que partie poursuivante, le procureur ne saurait contrôler les conditions d'interpellation. Jusqu'ici, la plupart des gardes à vue sont sous le contrôle du parquet... Notons que l'avant-projet de réforme de la procédure pénale accroît ces pouvoirs litigieux !

Informations :

<http://www.syndicat-magistrature.org>

G. L.

Amateurisme et arbitraire

→ par Noël Bernard, responsable du secteur SDP

PROMOTIONS

Le ministère du sabotage

Aux termes du décret de 84, un enseignant-chercheur demandant une promotion de grade est évalué par le CNU. Pour cette évaluation, il fait un rapport dont le président « assure la transmission » au CNU, après avis du CA restreint sur les activités pédagogiques et les tâches d'intérêt collectif. Le CNU évalue ensuite l'ensemble des activités. À tour de rôle, le CNU puis l'établissement statuent sur la promotion, chacun dans la limite de son quota. Ils se basent sur l'évaluation faite préalablement. 2010, mise en place précipitée sous prétexte d'une réciprocité entre CNU et établissements. Rien ne s'est fait comme attendu :

- le président n'a pas « assuré la transmission » : c'est une procédure dématérialisée dans l'application Electra, avec de nombreux dysfonctionnements ;
- la procédure locale, souvent menée par quelques per-



© Flickr.fr

sonnes, a rarement été soumise au CTP ;

- de nombreux établissements ont évalué sur trois volets, ajoutant la recherche qui est du ressort exclusif du CNU ;
- certains ne jugent que ce qui a été fait localement, d'autres évaluent les activités

locales et nationales, avec des disparités, y compris dans un même établissement ;

- des établissements n'ont pas rendu leur avis dans le délai imparti par Electra, le collègue se trouvant bloqué pour valider ;
- d'autres se préparent à substituer une évaluation locale à l'évaluation du CNU, ignorant cette dernière ;
- d'aucuns ont classé leurs candidats lors de commissions ad hoc, avant même la remontée des rapports, sans attendre l'évaluation.

Nous appelons les élus dans les conseils à tout faire pour dénoncer et déjouer les pratiques illégales, inégalitaires et arbitraires.

Nous leur demandons de remplir le questionnaire qu'ils téléchargeront sur le site du SNESUP à l'adresse :

<http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=4920&ptid=10&cid=3693>

Merci de le retourner à l'adresse cnu@snesup.fr ●

NON-TITULAIRES

Le SNESUP s'engage

La prolifération de l'emploi de non-titulaires dans l'enseignement supérieur, organisé sciemment par le ministère, qui a donné un coup d'accélérateur à ce fléau avec la loi LRU, a été mise en évidence par l'enquête précarité intersyndicale. Ce document avancé le chiffre de 50 000 emplois précaires, à mettre en regard des 57 500 enseignants-chercheurs et 13 700 enseignants du second degré. Le SNESUP a mis en place un secteur « Non-fonctionnaires » qui aide individuellement les collègues en difficulté, participe aux actions et aux interventions en direction du ministère, prépare les positions et revendications du syndicat. La CA nationale du SNESUP du 25 mars a adopté un important document rassemblant nos revendications concernant les non titulaires. Il s'agit en premier lieu d'exiger un plan national de ré-



ENSEIGNANTS DE SECOND DEGRÉ ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS...

... dans le même bateau

La soi-disant revalorisation des enseignants du second degré, annoncée comme un scoop dans les médias par Luc Chatel le dimanche 28 mars n'était plus le lendemain que la démonstration de la duplicité du gouvernement. Le parallèle était frappant avec la « revalorisation » des enseignants-chercheurs : dans l'un comme dans l'autre cas, suppression de la première année de la carrière et aucune progression pour l'immense majorité des collègues.

Le parallèle ne s'arrête pas là. Même absence de négociation du ministère, rien n'étant dévoilé avant, puis la primeur, pour le plan carrières comme pour les déclarations Chatel, réservée à la presse. De même V. Péresse ne daigne pas informer de ses intentions concernant les « PRAG-PRCE » qu'un décret annoncé pour juin-juillet gratifiera de ses largesses.

Le SNESUP n'a pas attendu pour adresser à la ministre un document de huit pages ras-

semblant nos revendications : revalorisation indiciaire, procédures claires d'affectation, réduction du temps de travail, accès à la recherche et reconnaissance de celle-ci par des mesures spécifiques de transformation de postes, accélération de la carrière, droit à mutation... : ce programme fait l'objet d'une présentation détaillée et argumentée que vous trouverez à l'adresse suivante :

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4915&ptid=5>

Le combat non achevé contre les décrets statutaires des enseignants-chercheurs, la lutte qui s'annonce concernant les enseignants de statut second degré, seront menés de front par le SNESUP et s'alimenteront mutuellement. Ces batailles se rejoindront pour aborder la question grave de l'émergence de collègues universitaires, qui leur est fortement liée.

Dans le même bateau, tous doivent s'unir pour éviter le naufrage du supérieur. ●

sorption de la précarité. Il s'agit aussi dans l'immédiat de toute une série de mesures visant à l'amélioration immédiate des conditions de travail des non titulaires, une définition nationale de grilles salariales, des conditions de recrutement et d'évaluation, et par l'alignement des primes et du temps de travail sur ceux des fonctionnaires. Ces revendications s'articulent en quatre rubriques :

1. pour les vacataires ;
2. pour les CDD et CDI sur budget d'établissement ou budget propres ;
3. pour les doctorants ;
4. une liste de revendications communes à tous.

Ce document, appelé à servir de base aux actions du SNESUP dans les établissements et au plan national, est disponible à l'adresse : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4919&ptid=5> ●



© Flickr

Expérimentez la

REVOLUTION

Source lumineuse sans mercure, durée de vie de 20 000 heures sans changer de lampe, luminosité constante à partir de 2 000 ANSI lumens, consommation inférieure à un watt en mode veille... la nouvelle gamme de vidéoprojecteurs Casio séduit.

2010 s'annonce révolutionnaire. Avec sa toute dernière gamme de vidéoprojecteurs, Casio bouleverse les codes et propose un produit à luminosité élevée, écologique, économique et performant. Du jamais vu. À l'origine de l'innovation : une **source lumineuse LED et laser sans mercure**. Première mondiale, cette technologie hybride a l'avantage d'être respectueuse de l'environnement, performante et génératrice d'économie.

Jusqu'à 15 ans de fonctionnement sans changer de lampe

En plus d'être écologiquement intéressantes, ces lampes sans mercure ont une durée de vie multipliée par dix. **Faible coût d'usage** garanti. Comptez pas moins de 10 000 présentations de deux heures sans changer de lampe et avec une intensité lumineuse constante. Une révolution ! Côté consommation, le vidéoprojecteur tient aussi ses promesses : absence de préchauffage, démarrage en huit secondes maximum et moins d'un watt en mode veille – une exigence européenne. Les adeptes des **économies d'énergie** ne seront pas insensibles à ces arguments.



Des présentations mobiles au plus haut niveau chromatique

Et les performances de ce petit bijou ne s'arrêtent pas là ! Avec une luminosité de plus de 2 000 ANSI lumens, les vidéoprojecteurs Casio garantissent des couleurs parfaites. Que la salle soit sombre ou éclairée, la nouvelle technologie lumineuse restitue une image claire, vivante et des nuances fines. Le zoom optique x2 assure, quant à lui, des présentations professionnelles dans toutes les configurations de salles. Un **confort d'utilisation** confirmé par le gabarit du produit : un format A4 ultra plat qui se glisse facilement dans un bagage informatique. Il bénéficie bien évidemment d'une connectique complète : prise USB pour des présentations sans PC, module WLAN pour une communication sans fil entre plusieurs PC et entrée HDMI pour la transmission de données numériques. La révolution est en marche.

CASIO.

Tous les détails techniques sur : www.casio-projectors.eu

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

À partir de 2 000 ANSI lumens



* Sur certains modèles.



Résistance au localisme à Nanterre : forte défiance face aux dangers du passage aux RCE

Des principaux enjeux de la mobilisation de l'an passé, restent aujourd'hui pleinement d'actualité la question, pour tous, de la mastérisation et des concours, et pour certains, la question du passage aux RCE, transition dans laquelle nous voyons (à Nanterre comme ailleurs) l'entrée dans le dispositif localiste donnant tout leur sens et toute leur nocivité non seulement aux dispositions de la loi LRU, mais aussi, à terme, aux « innovations » de la loi de mobilité de la fonction publique. Et localisme obligeant, il nous faut prendre en compte, plus encore qu'auparavant, ces paramètres départementaux qui font la spécificité de la situation politique de notre établissement. À quelques encablures du Conseil Général des Hauts-de-Seine, l'université de Nanterre est directement confrontée aux sollicitudes des Charles Pasqua (en son temps) et maintenant, des Devedjian, des Sarkozy père et fils, et autres Balkany. Veinards que nous sommes, concédons-le.

Dans ces conditions, si les RCE posent, entre autres, la question des ressources propres, sa traduction locale prend une dimension emblématique lorsque le CG décide de supprimer sa subvention de 900 000 euros (comme en novembre dernier) avant de la rétablir partiellement, suite à divers affrontements internes à la majorité (soit une réduction de 150 000 euros quand même ; notons au passage que la subvention reste une bagatelle au regard des millions déversés dans la « fac Pasqua » voisine). Ces aléas prennent un peu plus de saveur encore lorsque l'on sait que la mise en œuvre nanterroise du LMD2 à la rentrée 2009 a induit des surcoûts imprévus. Enfin, dans un contexte où le CG nous a déjà refusé l'attribution des nouveaux locaux de Gennevilliers (quand l'ensemble du projet s'est élaboré, depuis des années, en lien étroit avec l'université), nous sommes toutes et tous pleinement averti.es de ce que l'hostilité gouvernementale et locale veut dire. Malgré le souhait de la présidence de Nanterre d'entrer dans le processus de passage aux RCE depuis décembre dernier, la mobilisation intersyndicale a permis de mieux informer les collègues et de peser sur les longs débats du CA qui a fini par ajourner (le 15 mars) sa décision collective. Ce qui en soi, constitue une claire expression de défiance, certes encore insuffisante, mais toujours salutaire à l'égard d'une réforme et d'un gouvernement ennemi de toute chose publique. ●

Thierry Labica

Universités de Lorraine : vers quelle fusion ?



Déclaration des sections SNESUP-FSU des universités lorraines

Il y a un an, presque jour pour jour, les sections SNESUP-FSU des universités lorraines affirmaient qu'elles sont, sur le principe, favorables à la perspective d'une Université de Lorraine à la condition qu'une telle université :

- se situe clairement en rupture avec les logiques de mise en concurrence et d'éloignement des instances de décision ;
- améliore les conditions de travail de toutes les catégories de personnels ;
- réponde aux besoins réels de formation des étudiants et améliore les conditions d'études ;
- n'aboutisse pas à une diminution de l'offre de formation, des structures de recherches, du nombre d'emplois statutaires et l'augmentation du nombre des non-titulaires.

Le texte qui circule actuellement « Ambitions et principes » pour la construction de l'université de Lorraine ne nous satisfait pas parce qu'il élude, justement, les conditions que nous mettions en avant... Ce n'est pas la fusion prévue entre les quatre établissements qui pose problème, mais les raisons et la méthode qui nous y amènent dans l'état actuel. Cette fusion provient-elle véritablement de la volonté des personnels et des étudiants, comme les présidents et leurs équipes nous le laissent accroire?...

Dans le discours qui prévaut pour « vendre » l'université de Lorraine, il apparaît que la situation actuelle ne serait pas bonne, que c'est actuellement que nous souffrons de la concurrence entre les établissements. Grâce à la fusion entre les établissements, tout cela va s'évanouir, nous dit-on. Qu'en est-il exactement ? Quels sont les bilans sur les coopérations qui existent déjà?... Il ne s'agit pas de dire que tout va bien dans la situation actuelle et qu'il ne faut rien toucher. Il s'agit d'exiger que la constitution d'un établissement lorrain s'appuie sur et améliore l'existant en terme de formations, de recherche, de conditions de travail et d'études ou encore d'implantations territoriales. Il s'agit d'exiger que le service public d'enseignement supérieur et de recherche ne soit pas remis en cause par un statut (Grand établissement) qui nous engage sur la voie de la déréglementation.

Ainsi, les sections SNESUP-FSU de Lorraine se déclarent inquiètes, moins de la fusion entre les quatre établissements, que des orientations qu'elle prend et du contexte dans lequel elle s'inscrit... Elles déclarent qu'elles mettront tout en œuvre pour :

- donner la priorité à l'emploi public et réduire la précarité dans l'ESR, là où les politiques actuelles ne font que l'aggraver, en améliorant les statuts locaux des personnels non-titulaires ;
- maintenir et développer le périmètre des formations et de la recherche ;
- obtenir un maximum de collégialité dans les diverses instances.

Elles veilleront à ce que leurs revendications soient prises en compte et que soit évitée la dérive vers une superstructure autoritaire au service unilatéral d'intérêts économiques et politiques particuliers et fermée aux acteurs de la vie universitaire de la région... ●

Lorraine, avril 2010

ILS/ELLES PUBLIENT



Un bel immeuble

Michel Arrivé, linguiste, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre. ROMAN, ÉDITIONS CHAMP VALLON

Il faut de tout pour faire un immeuble : un architecte, un propriétaire, une concierge, et, surtout, des locataires. Le 26 bis, rue Pougens, à Montrouge, abrite quinze familles. C'est un garagiste retraité de soixante-quinze ans, Joël Escrivant, qui a fait le projet d'écrire les histoires entrelacées de tous les locataires du « bel immeuble ». Il découvre progressivement les joies et, surtout, les angoisses de la création littéraire. Réussira-t-il vraiment à mener son ouvrage jusqu'à son terme ?

• Michel Arrivé a notamment publié *Les Remembrances d'un vieillard idiot* (Flammarion, Prix du premier roman) et *Une très vieille petite fille* (Champ Vallon).

Les vulnérables.

La démocratie contre les pauvres



ÉDITIONS DU CROQUANT, COLLECTION TERRA

C'est le premier ouvrage de sciences sociales, qui analyse à la fois le nouveau traitement des pauvres à l'échelle planétaire et le destin des exclus en France et en Europe depuis le début des années

2000. Il fait suite au premier livre de cet auteur sur le sujet : *La production des exclus* (PUF, 1997, épuisé).

• Hélène Thomas, professeur de science politique à Sciences Po Aix.



© Didier Chamma

→ Dossier coordonné
par Gérard Lauton et Alain Policar

Être jeune en 2010

Malgré une culture jeune omniprésente, les jeunes Français, les plus pessimistes au sein des pays européens, ressentent un réel malaise aux causes multiples, dont la compétition scolaire n'est pas la moindre (F. Dubet). Nombreux sont ceux qui semblent voués à demeurer sans avenir et à être commodément relégués comme surnuméraires (M. Millet). Leurs trajectoires vers l'emploi sont souvent émaillées de positions précaires dans une société enjoignant à s'accoutumer à l'insupportable pour exister. L'aspiration à une libre aventure se paye cher et le parcours mûrement réfléchi bute souvent sur l'exclusion. Alors que, dans la « vraie vie », adolescents et jeunes adultes peinent à se construire une identité valorisante, les mondes virtuels des jeux les campent en avatars surhumains sur un mode parodique (L. Trémel). D'aucuns sont alors surpris de les voir s'impliquer dans des luttes. Les jeunes de 2010 sont exposés au regard d'une société peu amène qui a peur de sa jeunesse, est prompte à la cataloguer, à la brider, voire à la réprimer (F. Bégaudeau). Le jeune dit de banlieue cumule et intensifie les vices du jeune : désœuvré voire chômeur, improductif voire nuisible, jouisseur voire obsédé, en rupture de négociation avec le monde adulte. Permettre aux jeunes de se projeter non seulement dans leur avenir, mais dans l'avenir d'une société, tel est bien l'enjeu d'un projet politique (A. Muxel).

Le malaise des jeunes Français

→ par François Dubet, sociologue, professeur à l'université Bordeaux 2 et directeur d'études à l'EHESS

Bien que leur malaise ne soit pas le reflet mécanique des inégalités objectives, force est de constater que la situation relative des jeunes s'est dégradée depuis trente ans. Les causes en sont multiples et, parmi elles, la compétition scolaire n'est pas la moindre. Au-delà, il apparaît désormais que la jeunesse est perçue comme un « problème ».

Si l'on en croit les enquêtes et les comparaisons internationales, les jeunes Français ne sont ni les mieux traités ni les plus « heureux » des jeunes dans l'ensemble des sociétés comparables. Depuis plusieurs décennies, ils s'affrontent à un taux de chômage élevé dès qu'ils quittent l'école, ils s'appauvrissent de manière relative et ils sont, de loin, les plus pessimistes de tous les jeunes des pays européens. Il n'est pas nécessaire de croire aveuglément aux enquêtes et aux sondages pour adhérer à ce constat : « l'exception française » est aussi celle des violences urbaines, des incivilités scolaires endémiques et des protestations régulières des lycéens et des étudiants. Pourtant, même si tout ne va pas bien en France, loin de là, la société n'y est pas des plus inégalitaires et l'effort collectif consacré à l'éducation n'y est pas parmi les plus faibles des pays comparables. Si le malaise des jeunes n'était que le reflet mécanique des inégalités objectives, il serait plutôt plus faible en France que dans la plupart des pays voisins. Sans prétendre expliquer la totalité de ce phénomène, on peut en dégager quelques caractéristiques.

Il faut d'abord observer que les inégalités scolaires en France sont plus grandes que ce que supposeraient les seules inégalités sociales. Alors que peu de pays semblent autant attachés à l'égalité que le nôtre, l'école trahit cette promesse dès que l'on observe les inégalités des performances des élèves et la hiérarchie sociale des formations. Ceci s'explique probablement parce que nous accordons aux diplômes une importance excessive : sans diplôme honorable, point de salut social honorable. Or, cette conviction « républicaine » se retourne contre l'école et contre les élèves eux-mêmes. Les jeunes Français sont « obsédés » par la perfection de leur parcours scolaire et savent que l'échec les condamne aux filières dévalorisées et, parfois, à l'échec et à la relégation puisqu'il n'y a pas vraiment d'autres manières de s'en sortir que la réussite scolaire. De plus, quand chacun est convaincu qu'il n'y a pas de salut hors du diplôme, il va de soi que les familles, notamment celles des classes moyennes, ont intérêt à accentuer la compétition scolaire afin que leurs enfants fassent des différences significatives.

Dès lors, la plupart des jeunes sont anxieux,



© Didier Chamma

n'ont pas confiance en eux et s'accrochent aux études comme à une planche de salut. Alors qu'une partie des jeunes a réussi à accéder aux filières les plus sélectives et les plus rentables, les autres sont conduits vers des filières moins sélectives dont ils savent qu'elles ne sont guère « rentables ». Ils craignent que tout changement du système éducatif leur soit défavorable, tout en s'inquiétant de la dévaluation des diplômes. Tous savent qu'ils sont plus ou moins condamnés à une période de « galère »

avant de convertir leurs qualifications scolaires en emplois plus ou moins stables ; un étudiant sur deux travaille dans un domaine sans lien avec sa formation. Les autres, anticipent leurs échecs, n'y « croient plus », décrochent et parfois retournent leur rage contre l'école. Il est évident qu'une société qui a besoin d'ouvriers et d'employés qualifiés ne peut pas dévaloriser obstinément les formations scolaires qu'elle leur destine tout en s'étonnant du « malaise » de ces jeunes-là. Quand on compare, le système scolaire et universitaire français à celui des pays comparables, force est de constater que l'école française est peu accueillante et que les relations entre les élèves et les enseignants y sont bien plus tendues qu'ailleurs. Il n'est pas certain que, culturellement, l'école française ait vraiment accepté la massification et bien des

élèves ne s'y sentent pas à leur place. À l'école comme à l'université, la vie juvénile, culturelle, sportive, bref, une grande partie de l'éducation, se déploie en dehors de l'institution et parfois contre elle. Les jeunes Français qui ont pu connaître d'autres systèmes scolaires en reviennent toujours surpris : ailleurs, l'école

peut être bien plus accueillante, ouverte et chaleureuse qu'elle ne l'est chez nous. Hors des murs de l'école, l'image des jeunes est souvent pire encore ; quand elle ne se borne pas à consommer et à bien travailler à l'école, la jeunesse est perçue comme une « classe dangereuse ».

Au-delà de l'école et de son style éducatif, la société n'a pas arbitré en faveur des jeunes dont la situation relative s'est dégradée depuis trente ans. L'accès à l'emploi est fermé par de multiples barrières externalisant la précarité sur les outsiders, les migrants, les femmes et les jeunes peu qualifiés. Le différentiel de revenus entre les débuts et les fins des carrières professionnelles s'est creusé au profit des plus âgés et l'entrée dans la vie adulte est de plus en plus tardive et de plus en plus difficile. Ce n'est pas être « libéral » que de rappeler que les déficits publics sont transférés sur les nouvelles générations. Au bout du compte, la société française n'a pas choisi la jeunesse. La jeunesse étant perçue comme un « problème », les jeunes ressentent comme un « malaise ». ●

Il n'est pas certain que, culturellement, l'école française ait vraiment accepté la massification

L'expérience politique des jeunes : une demande de présent et d'avenir

→ par Anne Muxel⁽¹⁾, directrice de recherches au CEVIPOF (CNRS/Sciences Po)

La jeunesse souffre d'un manque de reconnaissance dans le présent comme d'une incapacité à envisager la place qui pourrait être la sienne dans la France de demain. Cette réalité a des implications sur sa vision de la politique et ses usages de la citoyenneté.

Depuis les années soixante, alors que la culture jeune est omniprésente, imposant des normes, des codes et des goûts culturels qui se sont diffusés à l'ensemble d'une société obsédée par une obligation de jeunesse, la reconnaissance des jeunes en tant que sujets autonomes est loin d'aller de soi. L'accès des jeunes à un statut social adulte est de plus en plus tardif. Les moyens nécessaires à leur émancipation ne leur sont pas donnés. La jeunesse souffre d'un déficit de confiance particulièrement élevé en France comparé à ce qui se passe dans d'autres pays européens. Les trois quarts des Français considèrent que leurs enfants réussiront moins bien qu'eux et qu'ils connaîtront un avenir plus difficile que le leur. Depuis une dizaine d'années un sentiment de précarisation a progressivement gagné toutes les couches de la société, atteignant même les plus favorisées ainsi que les jeunes les plus diplômés. La distorsion entre les promesses de la scolarisation

et la réalité du monde du travail est source d'un malaise diffus et partagé socialement, mais aussi entre les générations.

L'horizon paraît barré. Ascenseur social en panne, peur du déclassement, processus d'exclusion. La jeunesse dans toutes ses composantes, certes à des degrés divers, souffre d'un manque de reconnaissance dans le présent comme d'une incapacité à envisager la place qui pourrait être la sienne dans la France de demain. Les aînés paraissent démunis non seulement pour lui donner sa place mais aussi pour donner un sens à cette place.

Les attitudes et les comportements politiques qui caractérisent les jeunes Français aujourd'hui, non dénués de paradoxes, sont révélateurs de ce « grippage » dans la chaîne des générations. Quelles sont les conséquences de ce blocage et de ce pessimisme sur leur vision de la politique et sur leurs usages de la citoyenneté ?



© Chaumu

Si le temps de la jeunesse se marque par un certain retrait de la participation électorale, en revanche il ne se caractérise pas par une dépolitisation. Les jeunes sont bien présents sur la scène collective et font preuve d'une grande réactivité politique, mais qui se déporte des organisations et institutions politiques traditionnelles.

Alors qu'ils sont plutôt en attente de changements et de réformes, et alors même qu'ils en sont plutôt demandeurs, ils contrecarrent et bloquent toute initiative dans ce domaine. Toute réforme touchant le système éducatif, tout dispositif portant sur l'articulation du système de formation et de l'emploi, qu'ils émanent de gouvernements de gauche ou de droite, suscitent réticences et oppositions. L'ampleur des mobilisations lycéennes et étudiantes depuis une vingtaine d'années est à la hauteur de l'anxiété d'une jeunesse en mal d'avenir. La diffusion d'une protestation politique devenue familière signe l'expression d'une politisation qui se fait plus au travers du refus que de l'adhésion.

Les fractures sociales qui traversent la jeunesse se traduisent par des fractures politiques significatives. La jeunesse scolarisée et la jeunesse non scolarisée n'ont pas le même

PAROLES DE JEUNES EN VAL-DE-MARNE

Émeric (21 ans, salarié, stagiaire en DAEU-B) relate le vécu de sa trajectoire vers l'emploi



"Toujours garder la tête sur les épaules et l'espoir pour la suite"

Ma trajectoire vers le métier souhaité a été chaotique. J'ai dû quitter le lycée presque en bout de course pour profiter de mes 18 ans révolus et travailler. Je n'avais que très peu d'expérience, je ne savais pas vers quoi me tourner. Le projet de partir à l'étranger est revenu à la charge ; j'ai donc dû faire des petits jobs dont je ne voudrais plus aujourd'hui comme Disney ou McDo. Il faut bien passer par là un jour, mais quitter le lycée pour cette vie m'a paru être une erreur dans un premier temps. Je savais que m'entêter sans obtenir le bac aurait été en pure perte. Mais un jeune sorti tout droit du lycée a encore des illusions... Les premiers jours à Disney, je m'appliquais pour faire du bon travail comme servir un coca (rires) puis quand j'ai échoué à McDonald, je me retenais de répondre au manager qui hurlait pour un problème de sandwich. Aujourd'hui, que je puisse faire le métier de mes rêves ou pas, je pourrai rebondir, j'ai des ressources, plus d'expérience et je suis réaliste. C'est une chance que tout le monde n'a pas. Avec la crise, certaines branches ne sont plus abordables que pour de rares élus. Pouvoir se loger et se nourrir vaut de l'or aujourd'hui. Mais être jeune est un avantage considérable. Beaucoup d'entreprises recrutent des jeunes pour remplir leurs quotas. Et j'ai encore du temps devant moi avant de me fixer une voie, un métier, un objectif. Tant que l'on vit dans des conditions décentes, c'est l'essentiel. En Australie j'ai eu ma dose d'aventure, de vie à la dure. J'habitais une maison avec 12 colocataires, un bordel innommable, une fourmilière au sens propre et figuré. La précarité, l'insécurité de l'emploi, je crois qu'il faut les intégrer et faire avec. Mon expérience en Australie m'a aussi montré que les loisirs sont nécessaires pour une vie équilibrée, sinon on ne peut pas tenir la longueur. Le seul vrai problème pour les jeunes aujourd'hui, c'est le logement : à moindre coût, décent, bien desservi ou près de l'emploi : impossible ici. Changer de ville ? Le principal est de toujours garder la tête sur les épaules et l'espoir pour la suite, et tout s'arrangera d'une façon ou d'une autre. Être jeune c'est un avantage pour l'avenir, à nous de nous en servir.

(1) À publié récemment sur ce sujet : *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*. Seuil, 2010, 19 euros.

► rapport à la politique. La première vote et conteste davantage. La seconde est plus en retrait de toute forme de participation politique. Mais l'une et l'autre partagent néanmoins une même communauté de destin fortement affectée par le sentiment d'une précarisation croissante de leurs conditions de vie et d'avenir.

Si les jeunes sont critiques et plutôt défiants à l'égard du personnel politique, des partis et de la politique politicienne, ils sont aussi en demande de politique. Pragmatisme, efficacité et autonomisation sont les maîtres mots d'une action politique plus expérimentale que par le passé, car sans cesse à renégocier et à réajuster, dans un contexte général d'individuation et d'affaiblissement des allégeances partisanes et sociales.

Enfin, les jeunes ont une grande capacité d'intervention sur des enjeux relevant de préoccupations et d'identifications de proximité et de problèmes internationaux. C'est cette mobilisation relevant d'une « proximité globalisée » qui caractérise le rapport des jeunes générations à la politique aujourd'hui. Dans la perspective d'une politique redon-

Il est urgent de permettre aux jeunes de se projeter non seulement dans leur avenir, mais dans l'avenir d'une société, tel est bien l'enjeu d'un projet politique

nant une place à la jeunesse, mais surtout permettant de penser cette place dans le dispositif d'ensemble des liens sociaux, affectifs et symboliques qui peuvent se nouer entre les générations, il apparaît plus que jamais urgent de répondre à cette double nécessité requise par la jeunesse : l'intégration et l'autonomie. Cela doit se traduire par des moyens, par des mesures concrètes, mais aussi par des marques symboliques, par des repères. Permettre aux jeunes de se projeter non seulement dans leur avenir, mais dans l'avenir d'une société, tel est bien l'enjeu d'un projet politique. ●



Symboliques du jeu, socialisation des jeunes

→ par Laurent Trémel, sociologue, chargé de conservation et de recherche au musée national de l'éducation (Rouen)

Dans un contexte de crise sociale et économique endémique, caractérisant les pays industriels depuis le milieu des années 1970, on assiste à la production de jeux, principalement aujourd'hui vidéo, révélateurs de l'état du social.



Des jeux de rôles et des enjeux sociaux... en toile de fond

Le processus évoqué ici n'est pas nouveau : les liens entre la production de jeux et de jouets, les contextes social, culturel et économique d'une société donnée qui y sont modélisés et la socialisation de la jeunesse constituent un fait historique avéré. On peut ainsi se référer à la production de jeux aux dimensions militaristes (jeux de l'oie, lotos) en Europe, et notamment en France, avant la première guerre mondiale, préparant en quelque sorte la jeunesse à la guerre, ou encore à la fabrication des trains et des voitures miniatures accompagnant le processus d'industrialisation des pays européens et des États-Unis au cours du 20^e siècle⁽¹⁾.

Les jeux de rôles au sein d'une société en crise

Dans les années 1970, on assiste à l'apparition des jeux de rôles sur table. Le plus connu d'entre eux, *Donjons et Dragons* fut édité aux États-Unis en 1974. Les principes développés dans leurs scénarios (reposant sur l'incarnation d'un personnage, devant surmonter des épreuves d'où découle en cas de réussite des points d'expérience, permettant la progression de niveaux) ont ensuite été repris dans les jeux de rôles vidéo, et, depuis la fin des années 1990, dans les jeux de rôles en ligne (type *World of Warcraft*, qui

comptait en 2009 plus de dix millions d'abonnés de par le monde).

Il convient de souligner que ces produits sont apparus, et ont été développés, en période de crise sociale et économique. Alors qu'en parallèle, la place de la jeunesse dans la société évoluait : augmentation de la durée moyenne des études, reculant et modifiant les termes de l'entrée sur le marché du travail et de la dépendance financière par rapport aux parents, massification des titres scolaires conduisant à des formes de déqualification professionnelle, développement de la précarité, etc.

Au niveau psychologique, les parcours proposés dans ces jeux obéissent à une symbolique où les personnages incarnés par les joueurs acquièrent peu à peu des « grands rôles », en devenant des puissants magiciens, des guerriers redoutés, des seigneurs féodaux, des chevaliers Djedaï, des cyborgs quasiment invulnérables, des sportifs de renom se distinguant là encore du « commun », etc.

(1) Soulignons en ce sens l'intérêt qu'il peut y avoir pour les acteurs de la communauté éducative à consulter les corpus constitués au sein des musées scientifiques. Voir notamment les collections en ligne du MNE-INRP : <http://www.inrp.fr/mnemo/web/formSimple.php>

PAROLES DE JEUNES EN VAL-DE-MARNE

Juliette (22 ans, élève ingénieure) relate le vécu de sa trajectoire vers l'emploi



“Ma plus grande peur est de ne pas me plaire dans mon travail”

Contrairement à beaucoup, je n'ai pas suivi une passion pour dessiner mon parcours scolaire. Un peu perdue dans la multitude des possibilités, je me suis plutôt orientée selon mes résultats et les conseils des professeurs. Attirée par les maths et la biologie dans un parcours scolaire plutôt réussi, j'ai finalement opté pour les prépas. Le choc fut violent : je me suis retrouvée pour la première fois dans une ambiance élitiste et compétitive, parfois très démotivée. Après trois années souvent difficiles et chaotiques, j'ai tout de même intégré une école de biosciences.

Mon projet professionnel se précise : l'ingénierie en bio-imagerie. Je pourrai réfléchir à mon futur emploi lors des trois stages requis (= 10 mois) dans différents domaines et contextes (privé, public). Je peux envisager l'avenir assez sereinement, ce qui est aujourd'hui un incroyable privilège. Mais trouver un emploi reste difficile même après un bac +5.

Je ne suis pas carriériste... ma plus grande peur est de ne pas me plaire dans mon travail. Ma motivation réside moins dans la reconnaissance que dans les relations humaines, et... la perspective d'un bon salaire. Je travaillerai peut-être à l'étranger. Mon stage se déroulera en Espagne.

Malgré une position relativement privilégiée, il n'est pas évident de garder un bon niveau de vie vu le prix exorbitant du logement ici (550 €/20 m² hors Paris) et le coût de la vie. Sans l'aide des parents je n'aurais pas pu faire ces études difficiles à concilier avec un job. Je donne des cours à domicile mais le plus gros apport vient de mes parents.

Alors que, dans la « vraie vie » les adolescents et les jeunes adultes peinent à se construire une identité valorisante, celle-ci leur est fournie dans les mondes virtuels des jeux vidéo et des jeux en ligne aujourd'hui façonnés par les industriels du loisir, dont la pratique occupe une part importante de leur temps libre. Le phénomène concerne surtout des jeunes de sexe masculin.

Des avatars surhumains

Prenons l'exemple d'un jeu de simulation sportive d'apparence anodine : incarnant un teenager américain sur un VTT, je comprends rapidement que j'ai là affaire à une sorte de surhomme... En l'espace de quelques dizaines de minutes, à l'aide du joystick, je parviens en effet à réaliser des figures acrobatiques dignes d'un « champion », alors que si j'avais manifesté un comportement aussi téméraire sur une vraie piste de VTT, je me serais retrouvé à l'hôpital pour un séjour prolongé...

Le cas de cet ado « surdoué » n'est qu'un exemple, significatif, mais euphémisé, du processus opéré là. Dans ce qui fait la majorité des titres des jeux vidéo actuellement pratiqués, prenant pour base des thématiques guerrières ou militaristes, les héros sont encore plus « remarquables ».

Le processus atteint son paroxysme dans des jeux de stratégie, dont certains titres – *Sim City*, *Civilization*, *Age of Empires*... – sont parfois valorisés au sein de la communauté éducative, où l'on flatte de façon ostentatoire l'ego du joueur⁽²⁾ : « Vous contrôlez la destinée d'une civilisation naissante au cours de rien moins

que 500 millénaires d'Histoire humaine. Faible au début, vous devez exploiter les ressources naturelles qui vous entourent pour bâtir un empire capable de dominer la Terre ».

Effets d'une crise qui se prolonge ? On note désormais dans certaines fictions, où des personnages ne peuvent en fait rien espérer de la « vraie vie », que leur salut passe par le

virtuel... On pense bien évidemment là au destin du petit cadre de *Matrix*, ou, plus récemment, à celui du marine tétraplégique d'*Avatar*, ne parvenant à sauver le monde de Pandora et ses habitants, les Na'vis, qu'au travers de l'incarnation de son avatar...

La boucle est en quelque sorte bouclée, et de là à en inférer un rapport avec la désaffection des jeunes pour la chose politique, il n'y a peut-être qu'un pas... ●

POUR EN SAVOIR PLUS :

Trémel L., Fortin T., *Mythologie des jeux vidéo, Paris. Le Cavalier bleu (coll. Mythô), 2009.*

(2) *Empire Earth* (Sierra, 2001), manuel de jeu, p. 10.

La jeunesse des élèves en ruptures scolaires

→ par Mathias Millet, GRESKO EA3815, Université de Poitiers

Un processus cumulatif d'exclusion qui conduit à une déscolarisation encadrée et progressive vers les positions les plus dominées de l'espace social.

Depuis les années 80, le mouvement d'extension scolaire, allié aux difficultés croissantes d'insertion sur le marché de l'emploi, aboutit à une reconfiguration de la jeunesse. Dans ce processus, une jeunesse scolaire et prolongée, fortement campée sur le modèle hégémonique d'une vie lycéenne, s'est imposée. Ce modèle dominant, d'abord présent du côté des groupes sociaux les plus dotés, s'est peu à peu répandu en direction des milieux populaires de plus en plus acquis aux thèses des bienfaits des études longues. Les scolarités lycéennes et supérieures des jeunes de milieux populaires se sont ainsi largement développées. Pourtant,



une partie des enfants de milieux populaires continuent d'échapper à l'accroissement de l'espérance de vie scolaire et aux modes de vie juvéniles qui lui sont liés. Entrés dans des parcours de ruptures scolaires⁽¹⁾, ils comptent au nombre des « vaincus de la compétition scolaire » et des laissés pour compte des politiques de la massification scolaire.

Une jeunesse déshéritée

Pour l'essentiel issues des fractions inférieures des milieux populaires, leurs familles témoignent d'une précarité économique prégnante (RMI, chômage longue durée, « petits bou- ▶▶

lots », logement dégradé...) où dominent instabilités, urgences et menaces sur l'avenir. Cette expérience de la précarité a bien sûr des conséquences sur la construction des dispositions de ces élèves. Bourdieu rappelait combien l'école, comme loisir studieux, est le produit de la *scholè* et d'un faire « comme si c'était vrai ». À ce titre, elle suppose la mise entre parenthèses des urgences quotidiennes, notamment économiques. Or, en multipliant les contraintes matérielles négatives, les conditions d'existence familiales de ces jeunes fonctionnent comme autant de rappels aux nécessités immédiates et font obstacle aux exigences de la scolarisation. Dans le cas des familles les plus pauvres, c'est ainsi la possibilité d'une accumulation primaire d'un capital scolaire qui est entravée.

L'attrait des pairs

Les difficultés économiques et sociales des familles, les changements d'emploi des parents, les séparations, etc., font aussi que le parcours résidentiel de ces jeunes est souvent mouvementé, et les conduits à changer de logement, de quartier voire de ville. Or, ces déménagements sont aussi l'occasion de déracinements douloureux qui arrachent à l'univers sécurisant des sociabilités de quartier. Pour nombre de ces élèves, le groupe de pairs constitue en effet une ressource où se joue un lien d'identification à des semblables dans des formes souvent contraires aux exigences scolaires.

Si l'adhésion au groupe des pairs contribue à éloigner ces élèves du travail scolaire, la dépréciation scolaire tend à renforcer l'importance symbolique des pairs les plus réfrac-

taires. C'est ainsi que plus les difficultés scolaires augmentent, plus la reconnaissance des pairs représente un contre-handicap salutaire qui éloigne ces jeunes des normes de la scolarisation.

Les conditions d'existence familiales de ces jeunes fonctionnent comme autant de rappels aux nécessités immédiates et font obstacle aux exigences de la scolarisation

PAROLES DE JEUNES EN VAL-DE-MARNE

Brahim (24 ans, demandeur d'emploi) relate le vécu de sa trajectoire vers l'emploi



"J'aimerais travailler pour une ville, y faire bouger les choses"

Être jeune en 2010 ? C'est carrément la merde ! À 24 ans, j'habite chez mes parents qui ont eu six filles et cinq garçons. Mon père a dû immigrer d'Algérie dans les années 60. Après l'école, on m'a mis dans un collège privé, ce qui n'a rien résolu, puis dans le public, et on m'a orienté contre mon gré (j'avais 13 de moyenne) dans la filière professionnelle en électrotechnique. On me voulait électricien... pas moi ! Mais à 14 ans on ne pèse pas lourd. Après trois ans d'un LP démuné en ZEP et le BEP, j'ai été tour à tour 1 mois agent commercial – mais je n'aimais pas arnaquer les gens –, deux mois maçon – dur ! Le soir, je pleurais ma race... – trois mois agent de sûreté à Orly – ça m'a plu – deux mois agent d'archivage et... trois ans à La Poste où j'ai milité seul contre la privatisation, et qui m'a licencié... enfin quinze jours magasinier ! Dans ma recherche d'emploi, qui coûte assez cher, tous demandent un bac. Au Pôle Emploi où public et agents sont dans le stress, on me catalogue encore *électricien*... Où est le problème ? Après 37 ans de travail, mon père retraité touche 900 €/mois. Je suis revenu à la case départ. J'aimerais travailler pour une ville, y faire bouger les choses. J'ai plein d'idées mais je suis bloqué. Les offres d'emploi exigent « un très bon français » (ça va pour moi) pour filtrer qui ? Alors... une formation ? Être jeune en 2010, c'est avoir peu de moyens, peu de perspectives, pas beaucoup de dynamique !

Une jeunesse stigmatisée

Au fil de leur scolarité, ces élèves accumulent les difficultés scolaires d'apprentissage et ne parviennent pas à se soumettre aux postures et conduites scolairement conformes, ce qui multiplie à leur endroit les jugements scolaires négatifs. Leurs difficultés, qui résultent des dissonances constitutives de la scolarisation des enfants de classes populaires entre les logiques scolaires aujourd'hui dominantes et les logiques fami-

liales et juvéniles au sein desquelles ils se socialisent, contribuent à les assigner à une place de « mauvais » élève qui les conduit à vivre les situations scolaires d'apprentissage comme autant de situations périlleuses. Pratiques d'évitement ou de dérobade, absences aux cours ou entraves à l'ordre pédagogique, etc., constituent alors souvent le moyen d'échapper aux verdicts scolaires les plus infamants et de sauver la face.

Une jeunesse surnuméraire

Si leurs difficultés scolaires finissent parfois par se traduire en un capital d'indignité familial, leurs dossiers, où émerge la longue liste des manquements et des sanctions scolaires, en viennent à former de vrais « casiers » scolaires qui, aux yeux de l'institution, justifient la mise en place de pratiques d'encadrement situées aux marges du système d'enseignement. Le passage, dans les années 90, d'un discours de lutte contre les inégalités sociales à un discours de prévention de la « violence » scolaire, accrédite en effet l'idée qu'il s'agit d'encadrer des élèves désormais perçus comme des élèves fauteurs de troubles et « inenseignables ». Du coup, une partie de ces élèves est renvoyée aux marges de l'institution scolaire où s'organise souvent une déscolarisation encadrée et progressive vers les positions les plus dominées de l'espace social davantage qu'une rescolarisation dans les voies valorisées de scolarisation.

Une part importante de ces jeunes semble ainsi devoir demeurer sans avenir et venir grossir les rangs des inutiles au monde et autres surnuméraires... ●

Une adhésion au « groupe des pairs » dans l'action sur un mode festif



© Gérard Lauzon

(1) Millet M., Thin D., *Ruptures scolaires*, Paris, Puf, 2005.

Misère de l'anti-jeunisme

→ par François Begaudeau

Dans son dernier ouvrage (en collaboration avec Joy Sorman), François Begaudeau montre que la distance prise avec l'âge adulte ne relève pas d'une incapacité, mais d'une volonté.

Une société dont les membres âgés de 3 à 16 ans passent en moyenne vingt-cinq heures par semaine assis sur une chaise de classe ne saurait déceimment être dite « jeuniste ». À l'école, le jeune peut s'éveiller, apprendre deux ou trois choses, suivre avec succès une formation professionnelle, mais précisément : l'école le fait devenir adulte, elle le « déjeunifie ».

Toute société vise son ordre, et la jeunesse est principe de désordre. L'idée même de société induit la neutralisation de la jeunesse, l'encadrement de son hystérie. La vue de l'esprit qui porte à penser que la société est jeuniste vient de la confusion entre ce qui relève de l'État et certaines stratégies récentes du capitalisme, effectivement concentrées sur les jeunes consommateurs.

Mais la collusion entre capitalisme et jeunesse se limite à un prélèvement de carte bancaire. La religion du Travail adoptée par le premier recrute peu de fidèles parmi la seconde, plutôt portée sur le rien foutre. Comme le montre Wilhelm Reich, la jeunesse est une branche morte pour le capitalisme : improductive, spécialiste de la pure dépense, elle est un scandale sur pattes. On la met à l'école, on la met au judo, on la met aux vendanges, on la met à bosser avec papa maçon dès 13 ans, on la met en BTS action-co, on la met à la vente par téléphone. Rien à faire, elle échappe, comme une fille de mauvaise vie. Comme une traînée. Elle traîne. Chez le jeune, c'est la glande qui agace à parts égales le prof (« C'est simple, il en fout pas une »), le boss (« Et après, ça va se plaindre de pas avoir de boulot »), le père (« Tu vas quand même pas rester sur ce canapé toute la journée ? »). Et peut-être même les pouvoirs publics, jamais à l'aise avec les rassemblements de jeunes, qu'ils se donnent un prétexte politique, ou festif, ou nul. Beaucoup de salles de concert ont fermé depuis une vingtaine d'années ; régulièrement, des arrêtés municipaux interdisent l'ouverture des cafés au-delà d'une heure du matin ; et le traitement policier judiciaire des manifestants interpellés n'a jamais été aussi sévère que sous l'ère Sarkozy. Mais c'est encore les attroupements dans les halls d'immeuble qui ont fait l'objet des sermons les plus constants, parachevés par une initiative législative. Il faut dire que le jeune dit « de banlieue » cumule et intensifie les vices du jeune : désœuvré voire chômeur (dealer), improductif voire nuisible (dealer), jouisseur voire obsédé (tourmantes), en rupture de négociation avec le monde adulte et notamment

avec les flics qui, du coup, n'ont qu'une envie : lui foutre une rousse, encouragés muettement par la France tout entière. Un bon coup de pied au cul et qu'ils retournent à l'école bosser comme les gentils pauvres d'avant. La Gaule a récemment plébiscité les films qui réalisent ce rêve général de punir le jeune sécessionniste des quartiers populaires : dans *Gran Torino*, Clint Eastwood sauve le petit Coréen bossueur et humilie la racaille de ses grands frères qui plastronnent en décapotable ; dans *Looking for Eric*, signé par l'humaniste trotskiste Ken Loach, les vieux prolos pétris de dignité font une virée pour confisquer le matériel audiovisuel de jeunes fans de rap et de

porno hardcore ; dans *La Journée de la jupe*, la prof incarnée par la citoyenne de gauche Isabelle Adjani met en joue une classe entière essentiellement composée de garçons noirs et arabes. Putain ça fait du bien.

L'adolescence assumée

Autre axe de l'anti-jeunisme : le constat dépité qu'on ajourne de plus en plus le moment d'entrer dans la vie adulte.

De cette supposée maladie, les sociétés les plus avancées, et bientôt toutes les sociétés, présentent de nombreux symptômes sociaux et sociétaux, impliquant presque tous cet anti-héros des essais sociologiques et des magazines qu'est devenu le trentenaire. Indécis, tardant à s'engager, passablement égoïste et incivique, le trentenaire est un adolescent à tendance régressive qu'on croise souvent aux soirées Gloubi-Boulga ou aux concerts de Chantal Goya dans le Marais – où l'on voit que le trentenaire est amalgamé à l'homosexuel branché, sans doute par association inconsciente entre le non-adulte et le déficit de virilité. Or, parler en ces termes implicitement réprobateurs, c'est ne pas voir le phénomène anthropologique irréversible, et autrement plus important qu'une mélancolie de groupe type génération perdue ou génération X, qui se joue là. C'est ne pas voir que l'adolescence

attardée est dans la grande majorité des cas une adolescence continuée, durable, volontaire, assumée, peut-être définitive.

La preuve en est que les adulescents – dont on dit qu'ils refusent les responsabilités (sentimentales, politiques, professionnelles) – abattent en général très bien leur boulot d'adulte. Ils ont un métier, occupent parfois des postes importants au sein de ce métier ; ils sont souvent parents ou aspirent à le devenir (homosexuels compris, ce qui leur vaudra une salve réprobatrice de la part d'esthètes radicaux : « Qu'est-ce que c'est que ces petits-bourgeois qui désirent la norme ? ») ; ils mènent une vie sociale et culturelle tout

à fait conforme à ce qu'on peut attendre d'un individu majeur et vacciné. La distance prise avec l'âge adulte ne relève pas d'une incapacité, mais d'une volonté. Une volonté de garder un pied dans le monde adolescent. Il y a, en lieu et place du jeunisme obsessionnellement vilipendé, un étirement constant et irréversible de la tranche d'âge qui désire ne pas rompre avec des pratiques liées à la culture jeune. Bientôt, on jouera à la Wii à 77 ans. Bientôt, on mourra jeune.

La culture jeune est éminemment désirable ; du moins est-elle objectivement désirée. On trépigne d'y être (les gosses de huit ans déjà lookés), on regrette de la quitter. Chez l'adolescent durable, il y a l'envie de ne pas abandonner le bouquet de joyusetés découvertes au cours de son adolescence réelle : fêtes arrosées, défis à la con, chips devant la télé, badinage sentimental, etc. Que redire au fait qu'on veuille profiter de tout ça le plus longtemps possible ? Qu'y a-t-il de mieux à faire, surtout quand ça n'empêche ni de travailler, ni de lire, ni de payer ses impôts ?

La notion de jeunisme masque une conversion globale et assumée à la jeune-attitude, un massif décoincement des postures, des paroles, des relations. Tous copains ? Il en est pour le craindre. Peut-être le vieux rêve d'une bonne guerre. ●



▼
L'idée même de société induit la neutralisation de la jeunesse, l'encadrement de son hystérie
▲

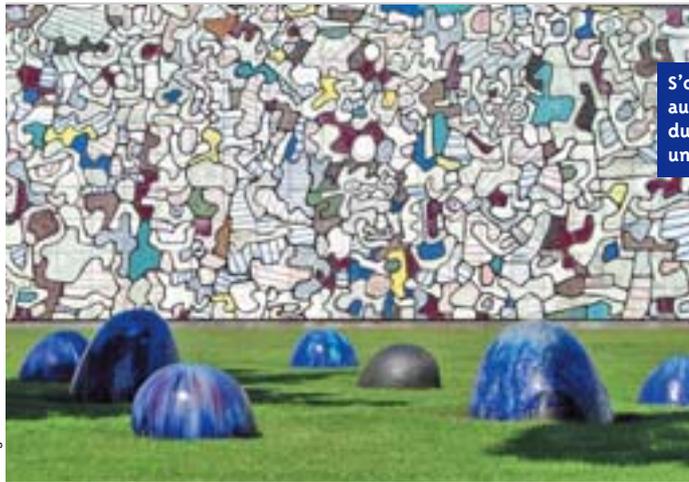
Que cache la **recomposition** ?

→ par Michelle Lauton

Le gouvernement force le monde universitaire français à évoluer dans un sens qui ne peut qu'inquiéter la communauté universitaire, à tel point que même les institutions universitaires (CPU, CDUL) sont amenées à intervenir publiquement.

L'objectif gouvernemental est de définir cinq à dix pôles d'excellence, où existeraient les formations de la licence au doctorat et se développeraient des thématiques de recherche dotées de moyens importants, à côté d'« universités locales », cantonnées à la licence, sans lien fort avec la recherche. Cette conception libérale de l'enseignement supérieur se trouve aussi en Allemagne avec l'« Initiative pour l'Excellence » par laquelle le gouvernement fédéral et les Länder, en investissant 2 milliards d'euros, ont sélectionné neuf « concepts d'avenir pour renforcer la recherche universitaire de pointe » sur la base de projets. Les universités de proximité ont permis la démocratisation de l'accès et de la réussite des étudiants, même si cette démocratisation est aujourd'hui en panne. En faire des centres universitaires coupés de la recherche ou spécialisés dans une thématique, c'est revenir 40 ans en arrière, comme à Valenciennes dans les années 70-80 ! C'est oublier que les universités, leurs personnels et les étudiants jouent un rôle économique, social et culturel dans les territoires. Ces choix ne correspondent pas aux besoins de la société française.

C'est aussi dans ce contexte, où la grande majorité des universités sont passées aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) à marche forcée, où certaines ne sont pas rattachées à des PRES, et où aucun bilan n'a été tiré du Pacte Recherche et de la loi LRU, que la ministre a demandé un rapport à l'IGAENR. Celui-ci propose de nouvelles et profondes évolutions, qui aggraveraient les effets de la loi LRU contre les fondements collégiaux et démocratiques des universités. Utilisant le chantage au « grand emprunt », le rapport somme les universités de se regrouper ou de fusionner, les incite à abandonner le statut d'université en privilégiant un nouveau statut d'EPCS à gouvernance et compétences renforcées ou celui de grand établissement qui, l'un et l'autre, réduisent



© Magellano - Flickr

S'opposer au démantèlement du maillage universitaire

▼
L'opération Plateau de Saclay cache des processus de « mutualisation » qui conduiront à une diminution de l'emploi scientifique public et privé
 ▲

la représentation des personnels et des étudiants, permettant de sélectionner les étudiants ou/et – à l'instar de Dauphine – d'augmenter les droits d'inscription ? Évacuant la forme unique de PRES, le rapport vise à déréguler dans un sens qui minimise encore plus la représentation des élus.

L'opération Plateau de Saclay, entreprise en 2007, constitue un exemple de la politique gouvernementale. L'ensemble du projet associe des établissements publics et privés. Outre le financement du Plan Campus (1,850 milliard), elle reçoit 1 milliard d'euros du Grand Emprunt et peut candidater à l'opération « Campus d'excellence ». Ce projet est piloté par la Fondation de Coopération Scientifique des RTRA Digiteo-Triangle de la Physique. Il implique le déménagement d'une bonne part de l'Université Paris-Sud (Orsay-Vallée avec des matériels scientifiques lourds, Pharmacie à Châtenay-Malabry, voire IUT à Cachan), avec à la clé une opération immobilière juteuse sur la vallée... Cela peut remettre en cause à Paris Sud des laboratoires existants, des collaborations engagées (biologie-pharmacie-médecine). Ce projet a été préparé dans la précipitation, malgré quelques échanges et votes en conseils, mais sans réelle consultation ni des personnels ni des élus locaux. Les personnels et les étudiants des autres

centres (Droit, Économie-Gestion et IUT à Sceaux) peuvent être inquiets de leur avenir dans Paris-Sud ! Qui plus est, le PRES-UniverSud, non visible dans l'opération, pourrait être remis en question, ce qui confirme l'évolution de la conception gouvernementale du rôle des PRES. Le projet gouvernemental s'inscrit dans la Stratégie nationale de recherche et de l'industrie (SNRI) privilégiant le « transfert de technologie ». Avec le poids pris par les contrats sur projets (ANR ou autres), cela risque de modifier profondément la nature de l'université (type de formations, thématiques de recherche). Et le projet cache des processus de « mutualisation » entre laboratoires, ou entre laboratoires et organismes, voire avec les entreprises privées, qui conduiront à une diminution de l'emploi scientifique public et privé. Par ailleurs, les infrastructures existantes (notamment, routes et transport en commun) sont largement insuffisantes. Dans le contexte de l'Île-de-France où les propositions du Conseil régional se heurtent à la politique gouvernementale en faveur du Grand Paris (en cours d'étude au Parlement), comment de nouveaux transports collectifs pourraient voir le jour avant au moins dix ans, quand bien même les financements seraient immédiatement disponibles ? Ce projet paralyse aussi un programme de rénovation des bâtiments de Paris Sud, et fait travailler et étudier dans des locaux non chauffés ou dans des conditions de sécurité incertaines. Cela suscite la colère et l'intervention du SNESUP et du SNCS. ●

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS) DU CNRS ET AUX CONSEILS SCIENTIFIQUES DES INSTITUTS (CSI) DU CNRS

Pour le SNESUP un enjeu de taille



→ par Marc Neveu, responsable du secteur « Recherche »

Les conseils scientifiques devront défendre une politique de recherche favorisant la coopération et refusant la logique gouvernementale de mise en concurrence.

Ces élections se situent dans un contexte de restructuration concurrentielle de la recherche, notamment des organismes et en particulier du CNRS. En effet, la part croissante de financement sur projets (par l'ANR) et le soutien de la recherche privée au détriment de la recherche publique (le Crédit Impôt Recherche) privilégient un pilotage à court terme. Les conseils scientifiques du CNRS et de ses instituts doivent refuser une politique gouvernementale dans le meilleur des cas à moyens constants. Ils doivent pouvoir porter une politique de recherche favorisant les coopérations entre universités et organismes tant sur des disciplines reconnues que sur des thématiques émergentes et refuser l'appauvrissement scientifique résultant de projets verrouillés. Un développement équilibré sur le territoire non conditionné aux logiques marchandes nécessite un accroissement des moyens et de l'emploi scientifique public à la hauteur des enjeux pour la société.

Or, dans la politique de la recherche du MESR, la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation engage les universités et les organismes dans la valorisation de la recherche publique et sa mise à disposition aux intérêts économiques immédiats du pays. Relais de cette stratégie, les Alliances⁽¹⁾, mille-feuilles bureaucratiques privés de toute représentation démocratique,

cherchent à contourner des conseils scientifiques dont nous devons préserver et renforcer les rôles. Récemment réorganisé, le CNRS a vu ses départements "remplacés" par des instituts dotés chacun d'un conseil scientifique. De notre point de vue, chaque CSI doit définir, en lien avec les sections du CoNRS, d'une part sa politique et sa stratégie scientifique s'appuyant sur une prospective ouverte sur les besoins sociaux et humains, et d'autre part les besoins et les moyens à mettre à sa disposition. C'est au CS du CNRS, et non à une tutelle autoritaire, que doit revenir le droit de se prononcer sur les créations d'unités, sur l'opportunité de tel équipement, les modalités de son financement et de son fonctionnement. L'organisation et le développement d'une politique de recherche publique doivent avoir pour ambition l'accès du plus grand nombre aux savoirs en mouvement. Cela suppose la mise en œuvre de principes réellement démocratiques à tous les niveaux d'élaboration, de décision et d'évaluation.

Sous prétexte de « Fluidifier les passages entre le monde de la recherche et celui de

l'enseignement supérieur », le MESR entretient le flou entre les statuts des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Il les met en concurrence, utilisant à cette fin Prime d'Excellence Scientifique et chaires mixtes, alors qu'il faut favoriser l'élargissement de la politique d'association entre les structures de recherche universitaires et les organismes.

L'avenir de la recherche publique passe par le recrutement, adapté aux besoins, de personnels de recherche (enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels techniques) pendant plusieurs années, dans un cadre statutaire leur garantissant tant la durée

nécessaire pour asseoir leurs travaux de recherche que la liberté scientifique.

Nos élus travailleront pour un fonctionnement démocratique, en agissant pour des choix librement consentis des thèmes de recherche, la transparence des débats scientifiques, le pluralisme des écoles de pensée, le développement de structures adaptées, la démocratie et la collégialité dans les laboratoires. Ils défendront tous les personnels, contribueront à la revalorisation des carrières, s'opposeront aux affectations autoritaires ou conditionnelles, aux changements arbitraire de thèmes, veilleront au maintien du lien enseignement-recherche consubstantiel à l'enseignement supérieur et à améliorer les conditions de recherche pour tous les enseignants-chercheurs. Dans ce contexte, il est essentiel de voter et de faire voter pour les candidats SNESUP-SNCS (collèges A2 et B2) pour le Conseil Scientifique et les Conseils Scientifiques d'Instituts du CNRS. ●

▼
Nos élus travailleront pour un fonctionnement démocratique, en agissant pour des choix librement consentis des thèmes de recherche et la collégialité dans les laboratoires
 ▲

Des élus pour défendre les libertés scientifiques



(1) AllEnvi (Alliance Alimentation, Eau, Climat, Territoires), Ancre (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Énergie), Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé), Allistene (Alliance des sciences et technologies du numérique).

The American University of Paris ou le paradis semé de soucis

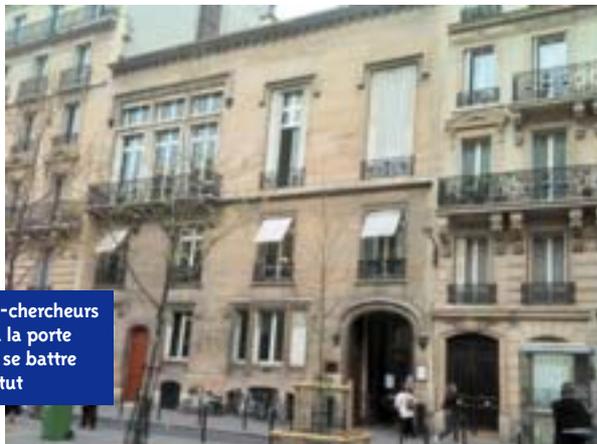


→ par Petermichaël von Bawey, "University Professor" et délégué SNESUP-FSU à The American University of Paris

Un établissement au sein duquel s'exprime, dans la rémunération des enseignants et dans leurs conditions de travail, une logique de hiérarchisation capitaliste des savoirs.

The American University of Paris (AUP) serait un merveilleux établissement si on n'était pas confronté à l'insécurité et au stress continué dû aux incertitudes de l'emploi.

Si vous enseignez, vous vous retrouverez sans doute devant une classe d'étudiants courtois, polis, étudiants souvent brillants, parlant deux ou trois langues, issus de milieux souvent aisés, et venant d'une centaine de pays. La diversité culturelle des étudiants résulte des principes de l'enseignement américain des Arts et Humanités. Quelles que soient leurs destinées individuelles, les étudiants sont impliqués en tant que membres d'organisations humanitaires et en faveur de la défense de causes justes. Néanmoins l'incertitude de l'emploi vient affecter l'expérience d'enseignement. En effet, nous n'avons ni les caractéristiques du système américain des Arts et Humanités (qui offre l'avantage de la *tenure*), ni du système français dans lequel l'enseignant universitaire est fonctionnaire. À l'AUP, les enseignants ne disposent pour leur protection que du Code du travail. Mais il y a un vice caché car la législation française vise l'enseignement secondaire privé. Qu'en est-il de l'université privée ? Elle n'a pas d'existence juridique car seule une institution sous tutelle gouvernementale peut avoir le titre d'université. Voilà pourquoi l'AUP, reconnue comme université aux États-Unis, ne l'est pas en France, ce qui génère pas mal de conflits fondamentaux sur le travail des enseignants.



Des enseignants-chercheurs qui ont frappé à la porte du SNESUP pour se battre pour un vrai statut

Tout employé dans « l'établissement privé d'enseignement supérieur libre » peut travailler autant d'heures qu'un salarié dans le secteur automobile ou dans une usine de cornichons. Ce qui paraît clair. Malheureusement ça ne l'est pas. Pendant des décennies, la direction et les délégués syndicaux argumentent sur la question de la répartition des heures de travail annuelles : combien d'heures destinées à l'enseignement, à la recherche, aux services rendus à l'université ?

Quelle est donc la situation de l'enseignant-chercheur ? Je viens d'assister à une conférence où j'ai présenté un essai, ce qui signifie que je fais de la recherche. Comment la comptabiliser ? Plusieurs délégués syndicaux ont argumenté là-dessus pendant des années, prônant le salaire horaire pour les heures de recherche. Prenons un exemple : je suis dans le train et je lis, en prenant des notes, *Naissance de la tragédie* de Nietzsche. Est-ce de la recherche ? Oui, selon un délégué syndical. Non, d'après un autre.

Durant les dix dernières années, l'AUP a développé des programmes *undergraduate* (pré-licence) puis des programmes *graduate* (post-licence) offrant des cursus très diversifiés. Cette évolution vient compliquer l'équation. Un cours *graduate* ne devrait-il pas compter plus qu'un cours *undergraduate* ? C'est la position de la direction qui opte pour qu'un cours *graduate* vaille un cours et demi *undergraduate*. Quelle est alors la charge de travail d'un professeur, et combien de cours est-il censé enseigner par an ? Il y a plus de vingt ans de cela, les délégués syndicaux ont aidé à l'élaboration d'une grille de salaires comportant une fourchette claire des éche-

lons, avec avancement promotionnel et augmentations annuelles. Mais cette grille ne fut que théorique, au détriment financier des professeurs ayant le plus d'ancienneté à l'université.

Avec l'avènement des programmes « *graduate* » à l'AUP, on a engagé beaucoup de professeurs chercheurs, qui reçoivent un salaire plus élevé que leurs confrères. Il existe trois échelons : *Assistant professor*, *Associate professor* et *Professor*. Normalement, il faut quinze années d'enseignement pour obtenir le statut de *full Professor*. Ce qui devrait impliquer un avancement en salaire. Ce qui n'est pas le cas ici. Il arrive même que certains *Assistant professors* gagnent plus que bien des *Professors*.

Ou certains *Professors* gagnent deux fois le salaire des autres *Professors*. Pourquoi cela ? L'argument est le suivant : les enseignants des matières commerciales devraient être mieux payés que ceux d'histoire ou de littérature, étant donné que les premiers peuvent travailler pour des entreprises qui offrent des salaires plus élevés que ceux offerts par les universités ! Loi du marché oblige, l'inflation de leurs salaires s'en trouve justifiée. Aux États-Unis, les professeurs de médecine ou de finances perçoivent des salaires quatre fois plus élevés que leurs confrères qui enseignent la philosophie antique par exemple !

Actuellement les élections du CE sont en cours. Les candidats de la liste SNESUP-FSU revendiquent une politique en faveur de plus d'équité en termes non seulement de salaires mais aussi sur le plan de la recherche et des publications, et aussi pour les activités professionnelles ainsi qu'une définition univoque de ce qui est de la recherche et une clarification du mécanisme promotionnel. Les candidats de la liste SNESUP-FSU souhaitent favoriser la culture du changement au sein du CE, afin de contribuer à l'ouverture vers un nouveau futur, au sein de *The American University of Paris*. ●

▼
Les candidats de la liste SNESUP-FSU souhaitent favoriser la culture du changement au sein du CE
▲

Jusqu'ou iront-ils ?

→ par Thierry Astruc, membre du secrétariat national du SNESUP, MCF à l'université de Nice (IUFM Célestin Freinet)

Le désengagement de l'État met à mal la notion de service public. Dans l'éducation, la disparition des écoles professionnelles de formation est paradigmatique.

Le déficit de la France pour 2009 s'établit à 141 milliards d'euro, soit près de 8% du PIB. Or les critères européens nous enferment sous la barre des 3%. Pour combattre cette crise, le gouvernement a sorti le grand jeu pour renflouer les responsables français, au nom de la compétitivité internationale, sans presque aucune contrepartie. Puis le président de la République a agité un nouveau chiffon rouge pour détourner l'attention de ses promesses en ce qui concerne la régulation de la sphère financière : le Grand Emprunt. On peut remarquer que cet emprunt qui devait être contracté auprès des citoyens le sera finalement sur les marchés financiers. Bercy est passé par là : cela coûtera moins cher à l'État. Et en plus, une partie des sommes empruntées le seront sur les budgets 2010 et 2011. En définitive, ce problème de déficit n'est pas nouveau. Sans rentrer dans le débat sur le bien-fondé du bon et du mauvais déficit, il convient de se souvenir que tout emprunt se finance, et se rembourse...

L'éducation est loin d'être le seul secteur touché. En fait, la RGPP correspond à un désengagement de l'État au profit du privé, ou bien à la charge des collectivités territoriales. Au final, c'est la notion de service public qui est mise à mal.

LA GRANDE BRADERIE

Pour essayer de maîtriser ces déficits, l'imagination de nos gouvernants a été mise à contribution. Si certaines privatisations ont été idéologiques, elles répondent souvent aussi au besoin de dégager des ressources, par nature ponctuelles. Ainsi en est-il de la privatisation des sociétés d'autoroutes (14,8 milliards), sous-évaluée si on regarde les résultats des sociétés qui se sont portées acquéreurs (taux de rentabilité de 18 à 34% du chiffre d'affaires 2006), la privatisation d'EDF sous contrainte européenne. Mais un problème énorme se présente : les retraites des agents. Ils sont fonctionnaires et donc à la retraite touchent une pension qui entre dans le budget de l'État. La



commission des finances de l'assemblée estimait à 69 milliards d'euros le coût du provisionnement des retraites. Cela commence à faire cher pour le budget de l'État.

Mais dans le même temps, ce budget a besoin d'un petit coup de pouce d'une dizaine de milliards pour rentrer dans les critères européens. Le gouvernement de l'époque invente la notion de soulte. EDF paie 12 milliards et en échange, l'État prend en charge les pensions et retraites des agents... sur les budgets des années à venir. Le taux réel de cet emprunt invisible fait peur. La vente des bijoux de famille ne dure qu'un temps, surtout quand ils sont sous-évalués.

▼
L'État prend en charge les pensions et retraites des agents... sur les budgets des années à venir.
Le taux réel de cet emprunt invisible fait peur

LE PLAN SOCIAL

▲
À défaut de vouloir augmenter les recettes, il reste à diminuer les dépenses. Or une partie de ces dépenses sert à faire vivre la classe politique. Intouchable. Alors, ont créé les PPP (Partenariats public-privé) : fondations universitaires, concessions d'autoroutes, ligne LGV sud-ouest...parier qu'à l'avenir pour les investissements importants, cette solution sera systématiquement choisie.

On en arrive au dogme sarkozyen et accessoirement à la RGPP : remplacement d'un fonctionnaire sur deux. C'est le départ d'une longue campagne de communication négative sur les fonctionnaires, et d'une kyrielle de mesures destinée à « flexibiliser l'administra-

tion », loi sur la mobilité en tête.

Première cible, le ministère de l'éducation nationale est le premier employeur (1 million des 2,6 millions de la fonction publique d'État, et un budget de 59 milliards d'euros). Il a déjà beaucoup souffert, notamment au niveau des disciplines artistiques, des langues

vivantes (hors anglais et espagnol), du latin et du grec... Mais il faut passer la vitesse supérieure, et l'embauche de contractuels ne règle qu'une partie du problème pour peu qu'ils soient embauchés par les collectivités territoriales. La suppression de l'année de stage pour les lauréats des concours supprime 16 000 postes. Le positionnement du concours « après » le master offre un avantage supplémentaire : il y aura toujours plus de collés au concours que de reçus au master. La loi de l'offre et de la demande permettra une diminution des salaires des contractuels. Comme dans le privé, l'utilisation massive de stagiaires est aussi un élément de la solution retenue. Bien sûr, cela pourrait être difficile à faire passer dans l'opinion, même après cette année 2009-2010, où les stages en responsabilité étaient basés sur le « volontariat ».

Une autre solution que l'on voit déjà mettre en œuvre est de favoriser l'enseignement privé qui n'est pas sous contrat (c'est-à-dire pour lequel l'État ne paie pas directement les enseignants). Cerise sur le gâteau : la diminution des horaires entraîne la diminution des budgets (sans compter le transfert, via le retrait des décharges des coûts du MEN vers le MESR).

La disparition des écoles professionnelles de formation est, en revanche purement idéologique : faire disparaître ces lieux où se forme l'esprit de corps des enseignants. Le prix à payer, dans quatre à cinq ans, sera énorme : c'est celui de la formation des nouvelles générations. 2014, c'est après 2012, non ? ●

Le projet alternatif du collectif Printemps 2010

→ par Isabelle Bruno, membre du secteur international du SNESUP, co-animatrice du collectif Printemps 2010

Vers une Europe du savoir libre et gratuit

Le jeudi 25 mars, au sein du Parlement européen de Bruxelles, s'est tenu le sommet alternatif et participatif organisé par le collectif Printemps 2010, dont le SNESUP est un des membres fondateurs.

Pourquoi le 25 mars ? Parce qu'au même moment un Conseil européen réunissait les chefs d'État et de gouvernement pour célébrer les 10 ans de la stratégie de Lisbonne qui coordonne les politiques néolibérales menées dans tous les pays membres. Dans son prolongement a été lancé le programme « Europe 2020 » qui entend poursuivre partout la casse des services publics d'éducation et de recherche.

Pourquoi le Parlement européen ? Le choix de ce lieu symbolique, censé être le siège de la démocratie européenne mais qui a été de fait écarté de la conduite des processus de Lisbonne comme de Bologne, marquait la volonté d'une réappropriation citoyenne des orientations prises en matière éducative et scientifique.

Pourquoi un sommet alternatif et participatif ? Pour ouvrir le débat public et le champ des possibles en jetant les bases d'un contre-projet, mais aussi pour contribuer à tisser les liens d'un réseau



Un sommet participatif pour contribuer à tisser les liens d'un réseau militant européen

militant européen. Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique du contre-sommet de Vienne (11-14 mars) qui avait réuni 10 000 manifestants contre la tenue d'une conférence ministérielle fêtant le 10e anniversaire du processus de Bologne, puis organisé trois jours d'ateliers et d'échanges. Elle sera suivie du 8 au 14 avril par un autre contre-sommet à Madrid où se tiendra un Conseil des ministres de l'Éducation sous la présidence espagnole, puis par un congrès sur l'Éducation européenne les 25-30 mai à Bochum (Allemagne).

Le sommet alternatif du collectif Printemps 2010 participe ainsi d'un mouvement de contestation qui perdure depuis fin 2008, s'amplifie et connecte des réseaux militants à travers toute l'Europe. Les contributions des participants et le communiqué final (www.printemps2010.eu) ont vocation à être repris dans les discussions à venir et à nourrir un processus cumulatif visant à produire un projet pour une « Europe du savoir libre et gratuit ».

Après une matinée au cours de laquelle les participants ont présenté les traits saillants caractérisant leur situation nationale, l'après-midi du 25 mars a été consacrée au débat. Des propositions ont été dégagées concernant, entre autres, la gratuité du savoir et de l'éducation pour tous ; l'amélioration des conditions d'études ; l'affranchissement de la recherche publique des intérêts marchands ; la stabilité professionnelle ou encore la liberté académique. Malgré les difficultés rencontrées en raison de la diversité des points de vue et des malentendus linguistiques, il ressort de cette journée la conviction que pour défendre nos valeurs partagées, il nous faut mener une lutte commune à l'échelle européenne. ●

La Grèce en liquidation ?

→ par Jean Malifaud, co-animateur du secteur international du SNESUP

Il nous faut organiser la solidarité avec les salariés grecs.

Il n'y a pas de limite à l'appétit des marchés financiers. Ils sont en mesure de déstabiliser des États. Une leçon pour ceux qui prétendaient « moraliser le capitalisme » !

Ces marchés financiers ont organisé la spéculation sur la dette grecque, créant la défiance pour faire grimper les taux d'intérêt en faisant monter le cours des CDS, *Credit Default Swaps*, des produits d'assurance pour couvrir les prêteurs en cas de défaillance de l'emprunteur. En quelques mois, les taux d'intérêt sur la dette grecque ont donc doublé, le *spread* – la prime de risque – étant de 2,5 %. Dans le collimateur, ensuite, les pays qu'ils considèrent « malades », les dénommés – quel mépris ! – PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Spain). Et ça ne

s'arrête pas là : la livre sterling s'est effondrée, en mars. « *Waiting for Merkel* », titrait *Newsweek*...

La Grèce nous raconte-t-elle ce que sera notre avenir ?

Ne nous trompons pas : ce sont les « petits », chômeurs, précaires, salariés qu'on entend faire payer. Le prix fort. Celui de la désagrégation de tous les acquis sociaux, à commencer par le système de retraites. Le gouvernement social-démocrate de Papandréou doit faire la preuve de sa capacité à diminuer les déficits publics pour baisser le montant de sa dette. Cette politique d'austérité renforcée est massivement rejetée : la grève générale du 11 mars a totalement bloqué le pays.

L'UE se mobilise pour... que le gouver-



nement grec ne cède pas à la rue. Christine Lagarde a salué « le courage d'Athènes pour ses mesures d'austérité... ». Si le gouvernement grec impose ses mesures, elles seront validées pour l'ensemble des autres pays. La Grèce nous pose la question d'une solidarité à mettre en œuvre avec les salariés grecs pour combattre ensemble ces politiques de casse des acquis sociaux. ●

ENTRETIEN AVEC Yasmina Khadra

Immense écrivain, Mohammed Moulessehoul, connu mondialement par son pseudonyme féminin, Yasmina Khadra, livre ici toute la portée existentielle de son dernier livre et les ressorts de sa double vie d'écrivain et d'officier.

Votre dernier livre, *L'Olympe des infortunes*, constitue-t-il une rupture par rapport à votre univers romanesque antérieur ?

L'Olympe des infortunes n'est pas une rupture, mais un retour à mes thèmes de prédilection. Mon premier livre – *Amen* – est consacré à un Simplet qui se prenait pour le messie. Le dernier livre publié sous mon vrai nom, Mohammed Moulessehoul, *De l'autre côté de la ville*, parle des clodos. Les marginaux m'ont toujours interpellé. Leur choix existentiel me désarçonne. La clochardisation relève-t-elle de la déchéance ou serait-elle une forme d'ascèse ? Pour quelqu'un qui a passé sa vie à se battre tous azimuts, c'est difficile d'admettre que des gens puissent renoncer à tout. Ma vie a été jalonnée de déconvenues, de déboires, de déceptions et pourtant jamais je n'ai accepté de concevoir ce parcours comme la traversée de la vallée des ténèbres. Pourquoi ont-ils baissé les bras, eux ? À chaque fois que je voyais passer un clochard, il emportait avec lui une part de mes interrogations. J'écris pour trouver des réponses aux questions qui me hantent, d'où *L'attentat*, *Les sirènes de Bagdad*, *Les hirondelles de Kaboul*. Avec les clodos, ce sont d'autres interrogations : que sommes-nous en train de devenir ? Qu'est-ce que la mondialisation quand le délabrement humain est exclu des préoccupations de tous les jours ? C'est quoi la société, c'est quoi un citoyen ? On parle de solidarité, on déploie des téléthons faramineux, on mobilise des masses entières derrière un projet de santé, ou de se. L'adhésion est spontanée, totale, magistrale. Pourtant, ces mêmes gens généreux passent à côté d'autres misères, des misères quotidiennes, des misères à portée de chaque main, dans une indifférence hallucinante. Quel est ce paradoxe ? Qui sommes-nous vraiment : ceux du téléthon ou bien ces ombres chinoises qui passent à côté d'une souffrance « ordinaire » sans s'attarder dessus ? N'importe qui, au détour d'un revers ou d'un gros chagrin, pourrait se retrouver à dormir sous les ponts. Pourquoi l'échec des autres ne nous rend-il pas plus vigilants et solidaires ? Quelquefois je doute de mes propres convictions quand on parle de l'élan humain, de la fraternité, de la culture qui est pour moi l'unique et le



Pourquoi l'échec des autres ne nous rend-il pas plus vigilants et solidaires ?

dernier territoire de partage qui reste à l'humanité.

En même temps dans ce livre il y a un moment où Ach, personnage principal, fait l'éloge de l'amour.

Oui, Ach a compris que sa déchéance vient de son inaptitude à préserver l'amour. Il se rend compte maintenant à quel point elle était précieuse, cette chose qui l'unissait aux siens, à sa rue, à ses voisins, et qui le protégeait de lui-même. Il n'était pas seul, Ach. Il avait constamment une épaule sur laquelle s'appuyer lorsque les choses tournaient mal. Il n'y a pas plus probant, plus fort, plus solide que l'amour pour faire face à l'adversité. Même au plus profond de l'abîme, Ach cherche l'amour. Quand il ne trouve nulle part, il l'invente. Il sait que rien n'a d'importance si l'amour manque à l'appel. Aussi Ach convoque-t-il l'amour partout où il échoue. Pour tenir le coup. Pour réapprendre à rêver. Car l'amour est partage et charité.

Comment avez-vous réussi à concilier cette vie d'officier et cette vie d'écrivain. Concrètement, vous écriviez la nuit ?

J'ai écrit dans des hélicoptères de combat, dans des tanks, dans des tranchées, dans

des palaces. Je réagis lorsque l'inspiration est là, et qu'importe l'endroit ou la situation. J'ai vécu avec cette double personnalité de la façon la plus naturelle. J'étais, à l'âge de 9 ans, enfermé dans une caserne-école, et en même temps j'avais en moi ce besoin d'écrire. J'étais né pour écrire. Mon père a voulu faire de moi un officier. C'était mon destin. J'ai fait avec. J'ai écrit mon premier texte à l'âge de 11 ans, mon premier recueil de nouvelles à l'âge de 17 ans. Beaucoup de gens pensent que j'ai commencé à écrire après avoir quitté l'armée. C'est faux. Mes premiers livres sont sortis, il y a 26 ans. Quand j'ai quitté l'armée, j'avais déjà publié environ treize ou quatorze livres et été traduit dans une douzaine de pays alors que personne ne pouvait mettre un visage sur mon pseudonyme.

Quelle est la trajectoire de vie de Yasmina Khadra aujourd'hui ?

J'ai eu une chance inouïe. J'ai aimé la littérature dans un monde qui se situe aux antipodes de la vocation d'écrire : l'armée. La littérature a été, pour moi, une sorte de « base arrière ». Dans cette base, je n'avais plus autour de moi des soldats, mais des écrivains. Je n'avais plus autour de moi des armes, mais des livres. Et j'ai évolué dans cet univers comme dans un autisme éblouissant à travers lequel j'avais un peu trop idéalisé le milieu bien-pensant. Je croyais, naïvement, que les écrivains étaient l'incarnation de leur génie, de leur talent, de leur générosité. Je ne pouvais dissocier un romancier de son œuvre. Pour moi, l'écrivain était dans la ville ce qu'il était dans son texte. Je me trompais. Aujourd'hui, je constate que les gens dits éclairés sont souvent enténébrés, malveillants et sinistres. J'ai rencontré plus d'ennemis dans le milieu littéraire parisien que dans les maquis où j'ai combattu, 8 ans durant, le terrorisme islamique... Mais je reste convaincu qu'il existe des écrivains qui me ressemblent, qui rêvent d'une même humanité et qui continueront de croire que les Hommes sont capables du meilleur. J'ai choisi d'écrire pour le crier haut et fort : un jour, l'intelligence triomphera, et la Vallée des ténèbres retrouvera ses vergers et ses soleils.

Propos recueillis par Carmen Alava et François Bouillon

ENTRETIEN AVEC THIERRY MARX, CUISINIER

La cuisine, noblesse de la culture

→ *Propos recueillis par Carmen Alava et François Bouillon*

Ceinture noire de judo, amoureux du Japon, Thierry Marx, deux étoiles au Michelin et chef de l'année 2006 pour le Gault & Millau, donne toute sa dimension culturelle à la cuisine comme art et artisanat. Il réconcilie l'innovation et la tradition.

Vous êtes un des chefs de file de la gastronomie moléculaire. Quelle définition en donnez-vous ?

Je me fie à la définition du Robert sur la gastronomie moléculaire : « Approche scientifique de la cuisine basée sur l'étude des réactions physicochimiques à l'œuvre lors de la préparation des plats et qui consiste à modifier naturellement la teneur moléculaire des éléments ». Pour ma part, j'avance avec l'ingrédient. Connaître la structure de l'ingrédient, avancer sur de nouvelles techniques, c'est ce qui me permet la création de nouvelles recettes. La cuisine étant toujours un jeu de textures et de températures.

Quelle place la cuisine occupe-t-elle dans la culture ?

La cuisine est un trait d'union dans la culture. Peu importe le type de cuisine, son identité, elle reste un trait d'union entre les hommes. Partager un repas, c'est introduire une culture dans le corps de l'autre. C'est comme le thé, dont les chinois disent : « Il commence à vivre dans la théière, puis il continue à vivre en vous ». La cuisine, c'est ça : une espèce de cheminement, dont vous allez vous souvenir, la mémoire olfactive et gustative est prodigieuse !

Connaissez-vous l'épicerie sociale ? On pense aider les gens démunis en leur donnant de l'argent, mais ils se font voler, s'achètent n'importe quoi – avec un taux d'obésité énorme. Leur déficit culturel leur interdit de faire des courses intelligentes. Je vois la mère de famille pauvre qui n'achète que des produits surgelés et des sodas. Je ne juge pas. Moi, je débarque là-dedans et, pour le même budget, j'achète des fruits, de la farine, des légumes... Elle me répond : « Je ne cuisine plus, les enfants n'aiment pas ». Alors je lui apprend à cuisiner pour les gosses. Aux nantis je leur dis : « Arrêtez de nous emmerder avec vos pro-



© Jeff Neirin

Partager un repas,
c'est introduire une culture
dans le corps de l'autre.

duits super bio pour riches ! Moi je veux parler aux gens qui ne vont que dans les épiceries discount. J'y entraîne leurs gamins, nous achetons une boîte de boudoirs et quelques pommes et nous faisons une superbe charlotte. Il faut apprendre ça aux mêmes entre sept et douze ans, ce sont eux qui changeront le monde ! »

Quelle signification a le fait que vous apparaissiez le plus souvent en cuisine avec des baguettes ? Quelle place occupe le Japon dans votre pratique et votre imaginaire culinaire ?

Les baguettes font référence à l'Asie. J'ai commencé à les utiliser pour des raisons sanitaires afin de prélever des ingrédients et les manipuler. Aujourd'hui, les baguettes sont le prolongement de mes gestes, comme le disait Roland Barthes.

Plus largement, il y a un vrai parallèle entre la culture japonaise et la nôtre. Les chefs

nippons partagent avec nous la sublimation du produit dans l'instantanéité de la fraîcheur ; ils ont envie de « lux », cette lumière du beau qui rend un filet de maquereau magnifique ! La cuisine japonaise demeure très technique. Grâce à elle j'ai appris à découper le poisson parfaitement. Là-bas, c'est un art majeur où l'erreur n'a pas sa place. Je pense que si les Japonais m'ont fait confiance pour représenter leur cuisine – j'ai été consultant pour un restaurant japonais à Londres – c'est qu'ils estiment que je suis capable d'interpréter n'importe lequel de leur plat sans le trahir. C'est exactement ce que j'essaie de faire avec la cuisine traditionnelle française que je revisite à ma façon. J'ai fait mienne la devise d'un de mes mentors japonais : « La cuisine se regarde, se médite et se mange ». Si les Japonais n'ont rien inventé, ils n'ont pas leur pareil pour tout sublimer.

Qu'est-ce que c'est que faire de la recherche en cuisine ? Comment concevez-vous la transmission de votre savoir ?

La recherche en cuisine, c'est d'abord de s'entourer de personnes qui ont des compétences que je n'ai pas moi-même : chimistes, physiciens, designers, architectes, etc. (Cf. Le laboratoire de Paris). Ils me permettent d'avancer tant sur l'ingrédient que sur la conceptualisation de la recette. La transmission du savoir est essentielle. Nous ne sommes que des messagers. On transfère ce qu'on nous a enseigné en créant un cadre éducatif pour mettre l'apprenti en situation de recevoir cette transmission. Je crée d'abord un cadre, je ne néglige rien de l'étude du passé, de ce qui a été fait par les aînés. Et, dans ce cadre, j'applique le principe qu'il n'y a pas de conflit entre tradition et innovation. ●

Soufflé chaud
sans cuisson,
huile et
champagne,
croustillant
d'eau de mer.



© Meg Zimbeek / Flickr

CONGRÈS D'ÉTUDES DU SNESUP À DIJON : 3 ET 4 JUIN

Une étape prospective pour l'enseignement supérieur et de recherche



Une succession de lois – « Pacte pour la recherche », loi « Libertés et responsabilités des universités »... – ont déstructuré le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

S'inscrivant dans une construction néolibérale mise en œuvre au niveau européen (stratégie de Lisbonne, processus de Bologne), le gouvernement cherche à accélérer un remodelage global du tissu universitaire. Prétendant prendre en compte les attentes de la société, il a engagé des bouleversements qui hypothèquent la production scientifique, mise à la disposition d'intérêts économiques. Jamais les libertés scientifiques n'ont été autant menacées, tant par le développement de logiques de projet financées par des agences de moyens que par des pressions accrues sur les personnels. Cette recomposition, catalysée par le grand emprunt et la concurrence effrénée pour faire partie des 5 à 10 « campus d'excellence », touche la recherche – laboratoires, UMR, équipes –, comme l'enseignement – composantes, UFR, Instituts, formations. Elle met en place une Université à plusieurs vitesses et en péril les fondements

démocratiques et collégiaux du service public. Elle vise à rendre irréversibles les changements ainsi opérés.

Pour contrer cette logique destructrice, la mise en chantier de notre projet pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche est fondamentale. Elle doit mobiliser tout le SNESUP. Le congrès de Dijon doit constituer un premier jalon, prolongé par d'autres rendez-vous (États généraux, congrès d'orientation...), d'une réflexion prospective, génératrice d'un projet global, décliné en mesure concrète d'ici 2012, visant à :

- Allier réponse aux besoins de la société, libertés scientifiques et pédagogiques.
- Retrouver les fondements de la collégialité et la démocratie dans les universités.
- Réengager la responsabilité des pouvoirs publics dans l'enseignement supérieur et de recherche.

• Opposer à la mise en concurrence les coopérations et les synergies dans l'ensemble de la recherche publique et de l'enseignement post-baccalauréat.

Autour de ces grands axes, colonne vertébrale de nos propositions, toutes les commissions et secteurs du SNESUP vont travailler dès maintenant. Seul notre syndicat, présent sur tout le territoire et dans tous les établissements, est en mesure de réaliser ce travail. Il n'hésitera pas à sortir des sentiers battus et refusera de se couler dans de supposées marges de manœuvres. Il veillera également à prendre pleinement en compte la dimension européenne.

Ensemble participons à rendre nos propositions accessibles, à donner de l'espoir aux personnels, aux étudiants... S'atteler à ces tâches est une urgence, et revêt un enjeu capital pour les personnels, les étudiants, la société dans son ensemble. ●

CONGRÈS DE LA FSU



Tribune de PSO/EE

Ce 6^e congrès de la FSU s'inscrivait dans un contexte de bouleversements profonds de l'éducation, des services publics, de l'avenir des salariés et des retraités.

Bouleversant, il ne l'a pas été, c'est sûr. S'il fallait le définir en un mot, ce serait « équilibre ». Mais, au nom de cette recherche d'équilibre c'est tout le supérieur qui se trouve en mauvaise posture. Les points importants portant sur le recrutement et la formation des enseignants et sur l'unification syndicale n'ont pas avancé. Si le SNES s'est dit satisfait des équilibres trouvés entre les courants de pensées U&A et EE au sein de la FSU sur la formation et le recrutement, les camarades PSO/EE du SUP (qui continuent à se battre dans les établissements notamment contre la remontée des maquettes) ont eu l'impression encore une fois de se battre contre des moulins à vent...

Le refus d'une partie de la délégation EE, notamment de militants du SNESUP, SNCS, SNASUB, de voter « l'équilibre »

proposé sur la formation des enseignants et, dans la foulée, le texte « action », pose la question de la signification politique que prend une « synthèse » alors que les désaccords ne sont pas dépassés.

Bien sûr, l'absence de mandat fédéral aurait témoigné de la crise sur cette question. Une grande partie de la délégation EE, surtout SNUipp-SNES, a voté cette partie du thème 1 parce que son rejet aurait conduit à mettre la fédération hors du jeu... Mais fallait-il tourner la page du dissensus que nous avons vécu sur ce dossier pendant tout le mouvement de 2009 dans les universités et les IUFM, manifesté bruyamment par le vote du SNES au CTPM du 28 mai 2009 ? La fédération est-elle sortie de cette crise ? Et la faiblesse du texte « action » permet-elle d'engager le mouvement de blocage de

la contre-réforme ? À l'évidence, non ! Par notre refus, nous avons voulu manifester que l'on ne pouvait ainsi effacer l'opposition d'une partie de la fédération au mouvement de l'année dernière. Et, disons-le, nous avons été quelque peu énervés par le défilé des SG du SNUipp, du SNES, du SNEP, de la FSU à la tribune du congrès pour que les délégués votent « comme il faut »...

Même les SG du SNESUP sont intervenus à la tribune pour appeler à rejeter la motion « action » déposée par PSO/EE, qui reprenait (en les élargissant sur des modalités d'action) les mandats de la CA du SNESUP du 28 janvier... (plus d'infos sur les aventures de la motion sur le site du SNESUP à l'adresse :

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4863&ptid=5> ●



Banque coopérative, la CASDEN Banque Populaire place la solidarité et la réciprocité au coeur de sa démarche et la conception de son métier.

Elle présente une alternative au modèle bancaire classique en proposant aux personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture une offre d'épargne leur permettant de trouver des solutions de financement sur mesure.

Fidèle à ses principes, la CASDEN a tout naturellement choisi le Groupe Banque Populaire, il y a 35 ans, comme partenaire. Elle peut ainsi offrir à ses Sociétaires tous les services bancaires de gestion au quotidien dans les agences Banque Populaire.

Aujourd'hui plus d'un million de Sociétaires partagent les valeurs fondatrices de la CASDEN : solidarité, confiance, engagement.

A travers l'original "**Programme 1, 2, 3 CASDEN**" le Sociétaire, en épargnant, accumule des "Points" et obtient des crédits à des taux exceptionnels.

Son offre comme son fonctionnement sont construits autour d'une éthique et des principes mutualistes qui privilégient des valeurs de solidarité.

Un réseau de Chargées de Relation Enseignement Supérieur et Recherche à votre disposition

■ coordonnées disponibles sur www.casden.fr



CASDEN
BANQUE POPULAIRE

Notre banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture